

Abonnements par la poste

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE PATRIOTE

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 3 mars 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME

TELEPHONE: HARBOUR 1241

SERVICE DE NUIT:

Administration: HARBOUR 1243

Rédaction: HARBOUR 3679

Gérant: HARBOUR 4897

Nouvelles de la Saskatchewan

Une note de M. Raymond Denis — Diplômes permanents et certificats temporaires — Les plans de la Saskatchewan School Trustees' Association

Nous avons signalé la dernière manœuvre de M. Anderson: après avoir interdit le port du costume et la présence des emblèmes religieux dans les écoles publiques (c'est-à-dire, comme il ne faut jamais l'oublier, dans toutes les écoles de la majorité locale, quelle qu'elle soit) de sa province; après avoir annulé l'entente qui permettait l'échange des professeurs entre notre province et la Saskatchewan, etc., ce premier ministre saisit le moment où sa région est en pleine crise économique, où elle aurait besoin de l'effort harmonieux de tous ses enfants pour déclencher une attaque contre ce qui subsiste d'enseignement français en Saskatchewan. Il irrite de la sorte les passions les plus nobles et les plus vives, il soulève une querelle dont — à moins de ne rien connaître de la nature humaine et de la composition de ce pays — il ne peut ignorer qu'elle aura ses répercussions d'un bout à l'autre du Canada.

Et il appelle cela travailler à l'unité de sa province! Nous ne possédons encore, à ce propos, qu'un document d'origine française. C'est cette petite note, publiée en tête du *Patriote de l'Ouest* de Prince-Albert (numéro du 25 février):

NOUVELLES MENACES

Les lecteurs du *Patriote* liront en tête de colonne le compte rendu du discours que le premier ministre de notre province prononcera devant le congrès de la Saskatchewan School Trustees' Association, tenu à Moose-Jaw, la semaine dernière. Nous leur demandons de le lire bien attentivement.

Pour le moment, nous ne voulons faire aucun commentaire. Les officiers des différentes organisations catholiques de la province étudient la situation, et nous aviserons les lecteurs en temps et lieu de ce qui aura été décidé.

D'ici là nous leur demandons de se grouper plus étroitement encore autour de leurs associations nationales. Plus que jamais nous avons besoin de cette union qui fait la force.

Raymond DENIS,
président général.

Voici, au milieu des menaces de tempête, une note qui comporte au moins un certain élément de réconfort: les attaques ne s'adressent point à une minorité désorganisée, sans tête. Il y a des associations qui pourront étudier de près la situation, en mesurer les conséquences, peser et choisir les moyens de défense.

Ceci est d'autant plus important que les manœuvres les plus grosses de danger ne sont pas toujours les plus voyantes. Prenez, par exemple, l'une des dernières suggestions de M. Anderson au congrès de la Saskatchewan School Trustees' Association: la suppression des diplômes permanents d'enseignement et leur remplacement par des certificats temporaires et renouvelables. M. Anderson soutient bien que ceci est dans l'intérêt des familles et des enfants et les protégerait, supposons-nous, contre la rouille possible de certains diplômés qui reviendraient à l'enseignement après une longue absence; mais l'on voit tout de suite à quel point elle met les instituteurs sous la dépendance du gouvernement. Celui-ci avait déjà prévu tout un système de sanctions contre ceux qui violeraient sa loi de l'an dernier; M. Anderson suggère maintenant qu'on lui donne le moyen d'écarter périodiquement de l'enseignement, par un simple refus, ceux dont il ne voudra pas et de faire peser sur l'avenir des instituteurs la plus douloureuse et la plus dangereuse incertitude. Ceci risquerait d'être particulièrement grave pour les congrégations enseignantes. Celles-ci tirent en effet le plus clair de leurs ressources de leur travail scolaire—qui dépend largement, dans une province comme la Saskatchewan, de leur possession de diplômes officiels. C'est sur la probabilité de ces ressources qu'elles engagent l'avenir. On voit quelle menace ferait planer sur eux la substitution de certificats temporaires aux diplômes permanents.

Prenons un autre point: l'exclusive lancée par M. Anderson contre toutes les associations de commissaires autres que la Saskatchewan School Trustees' Association peut, de loin, sembler une simple manifestation de mauvaise humeur. Elle comporte des conséquences d'un autre ordre. A l'heure actuelle, les associations catholiques sont légalement reconnues. Les commissions scolaires peuvent aider à leur soutien. Si M. Anderson donne à son exclusive forme légale, ces associations catholiques se verront couper les vivres.

Pour le moment, cette Saskatchewan School Trustees' Association paraît être l'un des bouillons de culture préférés du sectarisme. Nous avons vu l'autre jour qu'elle avait réclamé la suppression de l'école séparée proprement dite (c'est-à-dire du droit que possèdent les minorités locales de maintenir une école à elles), ainsi que l'abolition de l'article qui décrète la présence de deux catholiques dans le conseil de l'Instruction publique de la Saskatchewan. Les derniers journaux de l'Ouest nous apprennent qu'elle ne s'en est pas tenue là. La loi actuelle permet une demi-heure d'enseignement religieux à la fin de la classe: l'association propose qu'on la supprime pour la remplacer par la simple récitation du *Notre Père* au début de la classe.

Tout cela paraît bien tenir à un dessein formé: suppression de toute école distincte, où la liberté et l'initiative individuelle pourraient trouver un certain asile, laïcisation aussi complète que possible de l'école existante. (Nous n'avons pas sous la main la loi scolaire de la Saskatchewan, nous ne pouvons donc dire si le texte vise à la fois les écoles publiques et séparées. Nous y reviendrons. Dans la pratique, étant donné le petit nombre des écoles séparées, cela n'aurait qu'une importance secondaire.) Ajoutons que, si l'on conserve encore l'oraison dominicale, il est à présumer qu'il se trouvera demain quelqu'un pour demander qu'on supprime ce dernier vestige. Une fois sur la pente...

Ainsi se prépare une crise nouvelle, et dont notre pays pourrait si bien se passer...

Omer HEROUX

Le voyage en Louisiane

NOTRE DEPLIANT. — IL FAUT SE HATER.

Nous tenons à la disposition de tous ceux qui désirent faire le voyage un dépliant explicatif, qui contient, avec notre itinéraire

complet, tous les détails nécessaires sur les conditions du voyage.

On est prié de le demander au Service des Voyages du Devoir, 430, rue Notre-Dame Est, Montréal. (Téléphone: Harbour 1241).

Et nous répétons notre vieux conseil: Hâtez-vous de retirer vos places! Le nombre en est limité.

Premier arrivé, premier servi!

L'actualité

"Les progrès de la science"

La Presse publie chaque jour une rubrique: Les progrès de la science. Je ne la lisais jamais jusqu'à ce qu'un ami me la signalât, samedi. Heureusement qu'en consultant une collection, j'ai pu remonter plusieurs jours en arrière et compenser ainsi la perte que j'avais faite. Je ne veux pas plus longtemps retarder votre plaisir. Je vais donc, pour vous mettre au courant de certains progrès de la science que vous ignorez, vous citer les meilleurs morceaux sans ordre de date. Je vous donne ma parole que je ne fais que coller, de sorte que, quel que soit votre étonnement, ne m'accusez pas d'inventer.

("Presse" du 23 février)

Des résorbtos sensitives d'un nouveau plan pour servir de la nourriture, font tomber les pattes et forment une table, de laquelle on peut alors lever le sommet.

Opéré par l'air comprimé, un outil pour enfoncer les brochettes et de petits crémpons, est inventé et cela ressemble à un pistolet.

Une nouvelle pédale pour automobile donne et ferme le gaz, selon qu'on la pousse à droite ou à gauche et applique les freins quand ils sont lâchés.

Où une fabrication serrée est nécessaire, une serrure à verrou a été inventée, qui a l'effet d'un ressort pour sauver la tension sur ses fils.

("Presse" du 24 février)

On a inventé un mécanisme, en Allemagne, pour enlever les pavés d'asphalte des surfaces qui ressemblent aux autres, pour empêcher les véhicules-moteurs de glisser.

Un diminutif d'automobile est un dessin français: cela a un moteur de deux forces et demi qui développe une rapidité de 20 milles à l'heure.

Les Allemands ont inventé un plan qui peut être transporté à dos de cheval, avec son clavier à portée de celui qui monte.

Deux Californiens ont inventé un plan qui enregistre automatiquement, en heures et en minutes, le temps qu'un aéroplane est en l'air.

("Presse" du 25 février)

Opéré par l'électricité, un casseur de noix de deux tonnes a été inventé pour enlever l'enveloppe rude des noix de palme, de laquelles on tire l'huile dont on se sert pour un grand nombre d'usages.

("Presse" du 26 février)

Pour signaler aux navires que l'on rencontre, un navire japonais a été équipé avec une flèche, illuminée à l'électricité et elle indique la direction que les autres pilotes devraient prendre.

Destiné à la photographie des étoiles, un télescope réfléchissant vingt fois a été installé à Miami, en Floride, n'ayant qu'une longueur de 54 pouces au lieu de la longueur habituelle de 30 pieds.

Un camion-réservoir automobile a été construit en Angleterre qui peut porter un voyage de 300 milles sans avoir besoin d'un assistant voyage à l'arrière, communiquant avec le chauffeur par téléphone.

("Presse" du 17 février)

Un outil a été inventé pour serrer les chevilles dans les roues avec des jauges de métal, rapidement, sans se servir de coins ou d'aucun autre expédient temporaire.

Un éventail électrique a été désigné pour être opéré avec une petite réfrigérateur, pour rafraîchir et humecter l'air, dans un petit magasin ou dans une résidence.

On chasse les fourmis blanches des maisons, dans l'Inde, où elles causent beaucoup de dommages aux boîtes et aux tapis, en chassant et en détruisant la reine des fourmis de chaque colonie.

Un pilote aérien, volant entre Chicago et Omaha, a découvert récemment qu'il pouvait diriger un aéroplane, en ajustant ses lumières mobiles pour attirer, sans se servir de son gouvernail, les avions.

Un solarium qui tourne sur une tour, a été érigé en France, afin que les patients dans chaque chambre reçoivent l'énergie totale de soleil et de brises rafraîchissantes.

Pour nettoyer les vergers et les vignes, un appareil à air sous-végetation, pour rafraîchir et humecter l'air, dans un petit magasin ou dans une résidence.

("Presse" du 19 février)

Tiré par un tracteur, un nouvel appareil pour la ferme fait l'ouvrage de charrue et d'une herse, en même temps, sur un champ, et d'un accouplement qui le libère du tracteur quand on rencontre une obstruction.

("Presse" du 20 février, je crois; Je ne suis pas sûr de la date)

Une machine inventée par un homme d'Indianapolis pour pratiquer le jeu de golf (goures) intérieur, enregistre la distance qu'un coup aurait envoyé une balle lancée par un bras artificiel, et qui est la balle a été accrochée, frappée sur le sommet, ou coupée.

("Presse" du 27 février)

Des chaussures partiellement transparentes, doublant en dimensions les lignes régulières qu'il faut pour se chauffer, ont été essayées dans les magasins pour déterminer si elles font à ceux qui les achètent.

Pour augmenter la capacité d'emmagasinage des hangars un système a été organisé par lequel les aéroplanes sont levés par une extrémité, par de petites charrettes roulant sur une voie et penchées à un angle assez vif.

De l'herbe de riz, considérée jusqu'ici comme une nuisance sans valeur est plantée dans des terres marécageuses, en Hollande, pour ramasser la boue et la pourriture et les convertir en superficies de grande valeur, qui peuvent être cultivées.

("Presse" du 21 février)

Deux inventeurs ont patenté une construction pour vendre, qui ressemble à un cône de crème à la glace.

Des paravents électriques, pour les chaises, ont été inventés qui tuent les insectes quand ils touchent aux fils.

Un torchon, fait d'un matériau qui les sertissent, a été inventé et l'on peut l'attacher à un balai pour l'usage.

Cela se passe de commentaires. Mais la Presse se charge elle-même de faire un commentaire, quand, par exemple, ce qui arrive quelquefois, les progrès de la science sont au-dessus de cette rubrique parlons mieux à ce rapprochement que le metteur en page a plus d'esprit dans ses doigts, même distraits, que la direction du journal qui laisse durer cette farce depuis des mois et qui exporte cette pouille littéraire pour nous faire juger au dehors.

RICRAC

A Québec

Les "labeurs" de la Chambre

La loi sur le commerce de l'essence — Le bill de Montréal

La session provinciale chemine lentement suivant la doctrine du libéralisme économique proclamée par Bastiat: "Ne rien faire et laisser faire", ou quelque chose d'approchant.

Voilà bientôt trois mois que nos législateurs ont été convoqués d'urgence. Mais après l'adoption de la loi de chômage, la routine souveraine a rétabli son empire sur les députés et comme sœur Anne, dame Opposition attend les gros bills du gouvernement mais ne voit rien venir.

Entretiens, la Chambre assiste à des débats de parlement modeste; elle s'agit autour de motions, va prêcher, chasse l'ours, commence tard, ajourne tôt. Bref, elle fait l'école buissonnière.

Mais il ne faudrait pas trop chiner le gouvernement. Car de telles sessions favorisent l'éclosion de beaux sentiments. Une session, c'est un peu comme une grande croisière à travers les océans. Il se noue entre les passagers des liens de cordialité, de sympathie et d'amitié durables. De même les sessions longues et pacifiques sont éminemment favorables à des liens forts et durables entre les députés. Devant la poursuite acharnée des électeurs qui veulent des places, ils se sentent les uns envers les autres une profonde pitié, une commiseration immense.

Par ailleurs, la session offre de larges compensations. Les séances sont propices aux siestes dans les fauteuils capitonnés. Le remboursement, inspiré sans doute par une sorte de prescience, a fait ces fauteuils commodités, amples; le corps s'y enfonce dans une sensation de bien-être. Et il fait bon voir les députés des deuxième et troisième rangées somnoler pendant les longues oraisons de leurs collègues.

Quand l'orateur a fini de parler, les députés s'éveillent, comme il arrive lorsque le flot de la musique qui endort cesse soudain. Les uns s'en vont dans les corridors silencieux continuer leur rêve somnolent, d'autres se dirigent vers le café pour tromper la monotonie du jour près d'une bouteille de bière. Les sages et les vaillants s'assemblent dans l'antichambre. Reunis en rond autour d'un crachoir au cuivre luisant, ils fument la pipe et discutent des événements du jour. On conte des histoires, on critique les ministres et l'opposition, les chefs de services qui ont trop de morgue, etc.

Donc, jusqu'ici, les "labeurs" de la Chambre n'ont pas été éreintants. C'est d'ailleurs la conséquence logique de la politique suivie à Québec et peut-être aussi dans les autres parlements. On décide de convoquer les députés quand rien à peu près n'est préparé ni organisé. Les députés passent alors le temps à discuter, manger, boire et dormir; à dormir, manger et boire et, finalement, à boire, dormir et manger.

Et l'on ne saurait les en blâmer puisque rien n'est prêt, à l'arrivée. Dans les dernières semaines, la machine à législation du gouvernement, en fin de marche, n'entraîne les bills à la douzaine, les grandes mesures de législation, mesures électorales, etc., précisément les bills qu'il aurait fallu étudier d'avance, avec méthode et loisir et débattre longuement. Mais comme le printemps s'annonce, que les députés sont las, ennuyés, que leurs affaires les réclament, on décide de tout, à la satisfaction du ministère, heureux d'éviter les discussions trop vives et retentissantes. C'est dans ces conditions que se fabriquent nos lois les plus lourdes de conséquences.

Jusqu'à la fin de la semaine dernière, le gouvernement n'avait présenté qu'une seule mesure importante: le bill pour modifier la loi sur la gazoline.

C'était une loi de pure étatisation, d'ingérence étatique injustifiable. Le gouvernement, par cette loi, nommait les vendeurs de gazoline, indiquait les lieux et endroits où seraient situés les postes d'essence, choisissait lui-même les marques de compteurs et de pompes.

C'était une dangereuse attaque faite à la liberté du commerce. L'émotion qu'elle a soulevée dans le monde des affaires, à la suite des dénonciations faites par l'opposition, a été telle que le gouvernement a dû faire machine arrière et annuler largement la loi.

Il convient d'ailleurs de remarquer que, telle qu'amendée, cette loi reste quand même dangereuse. Elle donne les mêmes pouvoirs au ministre, mais de façon plus déguisée. On y voit en effet que le ministre a droit de révoquer une licence si le vendeur dérobe à l'un quelconque des règlements actuels et à venir de la loi, et que le ministre se réserve le contrôle des postes d'essence sur tout le parcours des routes à la charge du gouvernement.

Le gouvernement a ensuite présenté jeudi sa loi des accidents du travail. Distribuée aux députés jeudi soir, après trois mois d'attente, le premier ministre a tenu à en faire faire immédiatement la deuxième lecture, le soir même. On aurait dû se hâter un peu plus avant et un peu moins après.

Il est probable que l'étude de cette loi sera fort longue; car les intéressés pourront aller faire valoir leur point de vue, devant le comité des bills publics, à partir de mer-

credi prochain, date fixée par le premier ministre.

Le nouveau bill accentue le mouvement d'étatisation, puisque l'Etat sera chargé de percevoir lui-même les indemnités à verser. Les compagnies d'assurance affirment qu'il serait possible de garantir les droits des accidentés sans recourir à l'intervention directe de l'Etat, tandis que les tenants de la nouvelle loi affirment que seule l'assurance collective obligatoire d'Etat peut assurer justice à l'ouvrier.

Il est probable que la Chambre assistera aussi à un vif débat sur le bill de Montréal, car les ministériels veulent en faire un jouet politique. Cependant un bon groupe de députés de droite estime que pareille attaque serait une erreur de tactique. Il s'agit d'un bill privé que la ville avait droit de présenter et de retirer. Si la Chambre en tient pour la présentation et l'étude du bill, malgré Montréal, ce serait une violation pure et simple de l'autonomie de Montréal. Ce serait le gouvernement qui, de son propre chef, contre la volonté explicite et connue des autorités officielles de la ville de Montréal, viendrait saboter la charte de la ville et imposer à celle-ci des obligations qu'elle ne veut pas prendre.

Le premier ministre a proclamé, depuis plusieurs années, que tant qu'il serait premier ministre, il n'interviendrait dans les affaires de Montréal que sur demande officielle et autorisée du conseil municipal, la seule autorité compétente. C'est sur ce motif qu'il s'est fondé pour rejeter la demande de pension de M. Jules Crépau. Il a dit en somme qu'il la voterait si le conseil municipal de Montréal la demandait officiellement.

Alexis GAGNON

Bloc-notes

La crainte

D'après un quotidien anglo-canadien, l'Association des radiodiffuseurs canadiens a convenu, lors de sa dernière réunion à Toronto, de réduire le temps affecté à la publicité payante, aux différents postes du pays. "C'est un effort tenté par les propriétaires particuliers de postes pour réussir à sauver le régime présent", dit ce quotidien. D'autres termes, devant les protestations croissantes du public, qui commencent à en avoir outre mesure de la publicité payante à la radio, les propriétaires de postes, pris de crainte, s'avisent qu'il est grand temps de commencer à enrayer les abus qu'ils commettent depuis des années. Ils ne sauraient, quoi qu'ils fassent, faire taire ainsi le mouvement de protestation qui peut aboutir à l'étatisation de la radio, soit par les provinces, soit par l'Etat fédéral, changement qui serait au vrai le moindre mal. La crainte est le commencement de la sagesse, selon le dicton; mais quand cette crainte est tardive, elle peut difficilement sauver le malfaiteur. Et l'on ne voit pas encore que la décision prise à Toronto ait donné jusqu'ici des résultats patents; la publicité à la radio continue d'être abondante tout autant qu'ennuyeuse.

Cet octroi

Les anciens soldats américains, les vétérans, ont demandé qu'on leur verse une prime dont le paiement par Washington approcherait le total d'un milliard et demi de dollars. Le président M. Hoover s'est opposé à cette mesure, dont il ne veut pas, parce que, dit-il, il n'y a pas un sou dans le trésor pour le paiement de cette somme énorme, et qu'il faudrait l'emprunter du public. Il n'importe. Le congrès a écarté le veto du président, il a voté en faveur de ce bill extraordinaire, dont on dit qu'il n'amoindrirait pas le chômage et qu'il retarderait même la reprise de l'équilibre financier aux Etats-Unis. Les vétérans comptent maintenant pouvoir toucher avant des mois ce milliard. Mais il y a telle chose que les mesures dilatoires; et M. Hoover devra savoir s'en servir, pour la protection du trésor fédéral.

Pour les journalistes

Un journaliste, M. Louis Francoeur, directeur du *Journal*, à Québec, reprend l'idée d'une association professionnelle de journalistes. "Seuls", dit-il, "ils ne sont pas groupés professionnellement. Et c'est un très grand mal". En fait, il y a eu dans le passé des tentatives en ce sens. "La sottise de certains patrons, la veulerie de quelques arrivistes lèche-bottes ont empêché l'organisation de se traduire en quelque chose de concret", ajoute M. Francoeur. Là-dessus il a raison. Et l'on pourrait citer des cas d'exploiteurs qui ont prétendu fonder des syndicats de journalistes, ont même publié de petites feuilles de chantage, les donnant comme organes de ces syndicats inexistants, au vrai, et dont il se sont servis pour pratiquer un métier tout antipodes du journalisme respectable. Ces misérables ont fait un tort incalculable à la cause de la vraie association professionnelle, de même que tel et tel autres groupements, au nom desquels on a exploité ou tapé pour de fortes sommes, comme l'on dit, des gens du commerce, de la finance, de l'industrie et de la politique, groupements dans lesquels on ne trouve que de très rares journalistes de carrière, et personne qui soit en vedette dans le monde de la presse canadienne. M. Francoeur précise son objectif, quand il écrit: "Il ne s'agit pas de constituer une union ouvrière, ni une association affiliée aux syndicats ou tribunaire d'eux, mais bien de constituer un groupe

M. Bennett a une entrevue avec M. Houde

Le premier ministre songerait à interdire les voies élevées — Une déclaration publique de M. l'échevin Mathieu

M. HOUDE DISPOSE A FAIRE SES ELECTIONS SANS ET MEME CONTRE OTTAWA

Selon un journal du matin, M. l'échevin Mathieu aurait déclaré ce qui suit au sujet de la construction des voies élevées de C. N. R. dans le nord de la ville:

"Les autorités municipales s'apprêtent à s'adresser au gouvernement fédéral pour faire amener la loi qui a fixé le tracé des voies du Canadien National dans les limites de la cité de Montréal. Si on obtient cette permission, et tout en l'air, nous présenterons un amendement à cette loi. Le maire Houde, a ajouté l'échevin Mathieu, continue ses démarches actives auprès de person-

nages importants tant de la politique que d'autres et ils ont promis que la voie de ceinture dont la population ne veut pas, ne sera pas faite. Vous pouvez croire que la ville ira jusqu'au bout dans son opposition contre ces voies élevées. Il a ajouté qu'il ne peut pas être question de recommander aucun plan en particulier. D'ailleurs tous les plans, dont il a été question depuis déjà quelques mois, sont devant le comité exécutif et ont fait le sujet d'une étude sérieuse. Ce dont il s'agit présentement, ce n'est pas de soumettre à l'étude d'autres plans, mais bien d'obtenir du Parlement fédéral que la loi du projet du Canadien National soit amendée, ce qui se fera très certainement".

M. Mathieu, quand il parle de personnalités importantes, fait évidemment allusion à M. Bennett. Celui-ci, très alarmé d'entendre dire que le maire se proposait de faire les élections provinciales sans lui, sinon contre lui, est venu à Montréal en fin de semaine et a conféré avec M. Houde. Il n'aurait pas pris cependant l'engagement de ne pas laisser construire les voies élevées; mais il serait parti avec l'assurance qu'il est impossible de négocier une entente entre le parti provincial et le parti fédéral sans avoir d'abord réglé cette question.

Par ailleurs, les rumeurs qui ont couru au sujet d'un grand caucus qui aurait été présidé, au Viger, par M. Bennett en personne, et au cours duquel on aurait désigné les organisateurs, (M. J.-B. Baillargeon, pour Montréal; O'Mara, pour Québec; A. Crépau, pour Sherbrooke), paraissent être sans le moindre fondement. Les oppositionnistes, qui s'attendent à des élections en fin d'avril ou en mai, ont cependant commencé le travail préliminaire.

Il paraît de plus en plus entendu que M. Houde ne veut aucunement passer sous les fourches caudines de M. Bennett, mais qu'il est plus conforme à son tempérament de renverser les rôles.

Nos entrevues

M. Victor Morin

La vente d'une partie de sa belle collection de bibliophile

(par A. AYOTTE)

L'un de nos ardents collectionneurs canadiens-français de livres et de documents rares, M. Victor Morin, notaire, président de la Société d'Archéologie et de Numismatique, membre de la Société Royale du Canada, ancien président de la Société Historique de Montréal et de son Collège Héraldique, vient de décider de mettre en vente par l'intermédiaire de l'American Art Association Anderson Galleries, Inc., 30-est 57ème rue, New-York, environ 2500 volumes d'intérêt américain ou à la fois canadien et américain. Il est bon de se rappeler toutefois que le notaire Morin possède encore plusieurs milliers de volumes non moins rares que ceux qu'il mettra à l'enchère le 10 mars à New-York, et que parmi le nombre qui sera vendu dans une huitaine de jours, des centaines, sinon plus, reviendront au Canada, parce que des Canadiens assisteront à l'enchère et que des représentants officiels du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de la ville de Montréal seront présents à la vente et ne manqueront certainement pas d'en acquérir quelques-uns.

Questionné au sujet des motifs qui pouvaient le pousser à sacrifier ces volumes, M. Morin a répondu qu'il regrettait bien en effet de se départir de ces "bons amis", amis qu'il avait mis plus de 40 ans à réunir, mais que le danger de l'incendie et l'avance de la vie l'avaient décidé à mettre en vente une partie de ses volumes. "J'ai tremblé bien des fois, à la pensée que le feu aurait pu, à la minute où je m'y serais le moins attendu, détruire tous les trésors que j'avais amassés", a dit M. Morin. "C'est la crainte d'assister un jour à l'incendie de mes livres, dit-il, qui m'a principalement poussé à en mettre une certaine partie intéressante principalement les Américains en vente. Je réserve pour le Canada et surtout pour le Canada français les autres

(Suite à la 2ème page)

Nous réimprimons!

L'ENCYCLOPÉDIE SUR LE MARIAGE — AVEC AUX PROPAGANDISTES

Les commandes se sont tellement multipliées qu'en dépit des deux premiers tirages de 20,000 et de 12,000, nous devons réimprimer notre édition populaire de l'Encyclopédie sur le Mariage. On s'y remet immédiatement.

Nous prions ceux qui veulent profiter de cette nouvelle édition de vouloir bien nous adresser tout de suite leurs commandes.

Premier arrivé, premier servi!

On sait les prix, qui restent les mêmes: 10 s. l'exemplaire, 81 la douzaine, franco: 87 le cent, 830 les cinq cents, 850 le mille — port en plus dans ces derniers cas.

Adresser toute la correspondance au Service de Librairie du DEVOIR, 430 rue Notre-Dame est, Montréal. Téléphone: Harbour 1241.

(Suite à la 2ème page)

Mgr Charles Dauray

L'oraison funèbre prononcée par Mgr Camille Roy

On lira sûrement avec grand intérêt le texte de l'oraison funèbre de Mgr Charles Dauray, le vénéral curé du Précieux-Sang de Woonsocket, prononcée aux funérailles par Mgr Camille Roy :

Messeigneurs,
Mes Frères,

L'église du Précieux-Sang de Woonsocket est en deuil. Elle porte de deuil non seulement dans la parure funèbre de son temple, mais aussi et surtout dans la tristesse profonde de vos âmes. Elle a perdu le pasteur aimé et bien-aimé qui, depuis 1875, depuis plus de 55 ans, présidait à sa vie paroissiale, la dirigeait, l'animait de ses pensées, de ses affections, de ses prières ferventes.

Tous ou presque tous, paroissiens du Précieux-Sang, vous n'avez pas connu ici d'autre curé que le vénéral Mgr Charles Dauray. Il incarnait pour vous le pasteur et la paroisse; il était pour tous le père aimant qui a vu naître et grandir ses fils; il a béni toutes vos âmes et tous vos labours; il s'est associé à vos joies et à vos peines; il n'avait que votre bien spirituel. Survivant à tant de paroissiens qu'il avait appelés ses enfants, restant debout toujours, au milieu de vos morts aimés, il domina de sa haute silhouette, de son autorité et de son geste de bénédiction les générations nouvelles qui sans cesse montaient vers la vie et qui, depuis 50 ans, se succédaient à vos foyers.

Mais il est tombé, le chère robuste que l'on croyait immortel. Mgr Dauray n'est plus! A 93 ans, il s'est couché dans la tombe que vous entourez ce matin de vos regards et de vos prières. Et vous lui apportez avec votre présence le témoignage certain de votre attachement, de votre piété fidèle et fervente.

On n'a pas voulu que cette cérémonie funèbre s'achevât, que cette tombe disparût de vos regards et

emportât dans la poussière où s'achève toute vie humaine, les restes de votre bien-aimé pasteur, sans qu'une voix s'élevât pour rendre hommage au grand vieillard qui, ayant fini sa longue journée, s'en va maintenant à l'éternel repos.

Ne vous étonnez pas si c'est une voix du Canada, une voix du lointain Québec, que l'on a invitée à se faire votre interprète et qui a accepté ce redoutable honneur.

Paroissiens du Précieux-Sang, fidèles et citoyens de Woonsocket, Mgr Charles Dauray n'appartient pas qu'à vous seuls. Il n'appartient pas seulement à la paroisse à laquelle il fut 56 ans si attaché; il appartient à cette ville qu'il a vue grandir, prospérer, et dont il était le patriarche; pas seulement aux paroissiens florissants qui sont successivement sortis de la paroisse du Précieux-Sang; pas seulement à ce diocèse de Providence dont il fut un prêtre admirable, un ouvrier si laborieux, si efficace et si respecté; pas seulement à ces Etats-Unis, à ce pays d'adoption dont il fut un grand citoyen; Mgr Dauray appartenait encore et aussi par toutes ses fidèles amitiés au pays où il est né, à ce cher Canada qui fut son berceau et qui est resté son amour; à cette race canadienne-française dont il porta toujours dans ses veines le sang, la dignité, la vertu, et toutes les promesses d'immortel avenir.

Et c'est parce que ce prêtre, cet homme, ce citoyen vénéral fut l'honneur de deux grandes patries, que l'on veut qu'une parole soit dite sur sa tombe par un frère du Canada; on a pensé qu'ainsi la cérémonie de ce matin, ce dernier hommage serait plus significatif s'il apportait au grand et cher défunt les sympathies unanimes des deux peuples qu'il a le plus aimés.

C'est à Sainte-Marie de Monnoir, dans une campagne gracieuse de la province de Québec, le 15 mars 1838, que naquit Charles-Casimir Dauray. Il gardera de Monnoir où il fit ses études classiques, le plus filial et le plus touchant souvenir.

Ordonné prêtre le 17 décembre 1870, il fut quelques mois employé au ministère paroissial, et bien vite appelé à son cher collège de Monnoir où il fut professeur et directeur.

L'abbé Dauray, doué d'un esprit vif, délicat et studieux, curieux d'art et de littérature, et, sur plus, prêtre zélé pour la formation de la jeunesse, était admirablement pourvu des dons de l'éducateur. Malheureusement sa santé fut vite épuisée dans ce ministère absorbant de l'éducation, et dès la fin de l'année 1872, le jeune directeur dut abandonner son poste, se résigner à l'inaction et venir chercher à Pawtucket un repos nécessaire.

C'est à ce lieu de repos que l'attendait la Providence pour les œuvres pastorales auxquelles il venait plutôt destiné. De son voyage de repos, l'abbé Dauray ne revint jamais. La Providence le ramena à Pawtucket, transformée bientôt en mission, évangélisée, devait en ce pays durer 59 ans.

Dès l'année 1873, l'abbé Dauray, sur l'invitation de Mgr Hendrickson, fonda la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Central Falls; et deux ans après, en 1875, il était promu, par Mgr l'évêque de Providence, à la paroisse du Précieux-Sang de Woonsocket. Il devait y rester, en être le curé inamovible jusqu'à dimanche dernier. Ce n'est qu'après qu'il est allé porter à Dieu l'inevitable démission.

Il est donc permis de terminer toute l'histoire de Mgr Dauray, si ce curé, ce prêtre n'avait pas été un prêtre d'élite, un pasteur bien-faisant, un admirable ouvrier d'œuvres.

Quand Mgr Dauray vint aux Etats-Unis en 1872, de forts courants d'émigration dirigeaient vers les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre des familles de Canadiens. De fâcheuses conditions économiques détachaient de nos campagnes des fils nombreux et robustes de notre race. Depuis plusieurs années déjà avait commencé cet exode; et c'est jusqu'en 1850 que remonte l'histoire du premier groupement franco-américain de Woonsocket.

Les Canadiens français sortis de la province de Québec, venaient donc ici, en Nouvelle-Angleterre, ajouter un groupe, un élément, et pourquoi ne pas le dire? une force précieuse à tant d'autres forces, à tant d'éléments variés, à tant de groupes composés dont se forma successivement la population américaine des Etats-Unis.

Il fut inévitable, c'est dans l'ordre naturel et souvent providentiel de ces choses, — que chaque groupe migrateur apportât avec soi, non seulement comme aux siècles anciens ses pénates, le vœu de son Dieu, mais aussi, tout ce qui est la vie, l'image, la douceur et le charme du foyer. Langue, traditions, mœurs, coutumes pieuses et familiales, c'est tout cela qu'il y a dans le bagage des groupes migrateurs, et c'est tout cela qu'apportèrent des bords du Saint-Laurent vos pères, ces chercheurs de pain et de fortune.

ne, les fondateurs vaillants de vos foyers franco-américains.

Et il est naturel qu'à tout cela l'on s'attache, qu'à tout cela l'on soit fidèle, parce que tout cela console de la patrie absente, de tant d'êtres aimés, dont le souvenir et les larmes restent dans l'âme profonde des exilés. Mais tout cela n'est pas qu'un objet de culte au foyer que l'on fonde en terre d'adoption. Tout cela, transporté et conservé au pays nouveau, peut y produire dans l'unité de vie nationale une admirable diversité, dans la variété de ses forces, une vigoureuse énergie spirituelle et dans l'accord des légitimes fidélités, une puissante harmonie.

Nos pères, vos pères ont compris cette loi de la vie des peuples, ce besoin de continuer le passé pour assurer l'avenir; ils ont eu au cœur l'amour inné de la patrie lointaine, le culte des choses sacrées de la famille; obligés de transplanter en quelque sorte au loin étranger un rameau de la famille ancienne, ils ont voulu observer cette loi de la vie qui exige qu'aux racines mêmes de l'arbre que l'on transpose, il faille laisser quelque chose des sèves de la terre natale.

Mgr Charles Dauray lui aussi comprit tous ces besoins et tous ces devoirs légitimes de compatriotes venus ici, non seulement pour y chercher fortune, mais pour y pratiquer leur foi, pour y faire refluer les vertus des ancêtres, et pour travailler avec un effort loyal à tous les développements de la vie américaine.

Son rôle alors fut le rôle de tant de prêtres, appelés par l'autorité ecclésiastique, qui vinrent rejoindre nos émigrants de la deuxième moitié du siècle dernier et qui s'associèrent à eux pour bénir leurs labours, sanctifier leurs sacrifices, faire entendre encore à leurs âmes religieuses, la douceur française du verbe évangélique et les aider à conserver des traditions de langue et de mœurs qui n'ont pas sans une importance primordiale pour la sauvegarde de leur foi.

A Pawtucket d'abord, puis au Précieux-Sang, l'abbé Dauray s'employa à créer et organiser la paroisse, la paroisse au sens catholique du mot sans doute, mais aussi la paroisse telle que l'aimaient vos pères, avec une vie intense et pieuse, semblable à la vie de chez nous, avec sa prédication faite dans la langue de vos foyers, avec les associations, les confréries, les pratiques qui, chez nous, comme ici, ici comme chez nous, s'accroissent en quelque sorte et s'harmonisent avec des besoins traditionnels de notre âme spirituelle.

Mgr Dauray, travaillant toujours en loyale harmonie avec l'autorité diocésaine, symbolisa pendant près de soixante ans au milieu de vous et au milieu de tous vos groupements franco-américains ce zèle de la vie paroissiale et cette fidélité à vos origines. Je n'en veux d'autres preuves que les institutions si fortes et si belles dont il a doté votre paroisse.

C'est pour la piété et pour la vertu qu'il a voulu d'abord pour vous un temple qui fut digne de votre foi. Quelques mois après son arrivée au Précieux-Sang, une violente tempête faisait s'écrouler l'église qu'on avait à grands frais érigée. Cette église du 2 février 1876 survit peut-être à peine dans le souvenir des plus anciens. Elle fut douloureusement à vos pères. Mgr Dauray releva les courages abattus d'abord, puis les murs du temple; et l'on vit surgir cette nouvelle église du Précieux-Sang, belle et saine, simple et solide, et qui est la mère très digne des églises franco-américaines de votre ville.

Mais Mgr Dauray savait bien qu'une vie paroissiale qui ne s'alimente pas aux sources pures et abondantes de l'éducation chrétienne est destinée à périr. Avec tout l'admirable clergé franco-américain de la fin du siècle dernier et des premières années de ce siècle, il fit converger vers l'école, surtout vers l'école paroissiale, ses meilleurs efforts. Ce sera l'éternel honneur de vos chefs spirituels, et aussi l'éternel honneur de votre inlassable générosité que toutes ces institutions d'enseignement, écoles, collèges, académies, qui font à vos paroisses franco-américaines une armature spirituelle si solide et si indestructible.

Mgr Dauray a lui-même transformé en forteresse inexpugnable de la foi catholique et de vos plus chères traditions cette paroisse du Précieux-Sang, quand il y a élevé comme les bastions spirituels nécessaires de cette académie de Jésus-Marie, cette école paroissiale, ce collège du Sacré-Cœur, cet orphelinat Saint-François-d'Assise, qui sont à la fois l'honneur et la force de votre vie paroissiale.

Soucieux de protéger et de former l'enfance, il voulut aussi abriter et consoler les infirmes et la vieillesse, et il a doté le Précieux-Sang de cet hospice Saint-Antoine où tant d'hospitalités goûtent le bienfait de la charité.

Je me souviens de ma première rencontre avec Mgr Dauray, il y a de cela onze ans. Je l'entendis dans une de ces conversations intimes, si cordiales, si prenantes, si suggestives, si délicates de pensées et de sentiments dont il avait le secret, je l'entendis exprimer l'espoir de voir la jeunesse franco-américaine non seulement bénéficier d'un solide enseignement primaire, mais s'élever par une haute éducation commerciale et industrielle vers des emplois, vers des situations de bien-être familial et plus d'influence sociale. Cette âme très noble avait la hantise des sommets; et ces sommets de la vie, il les voulait pour ceux de sa race, parce qu'il avait dans la mission des siens une confiance qui n'égalait toutes les possibilités futures.

C'est à cette œuvre de l'enseignement supérieur de la jeunesse que Mgr Dauray voulut consacrer les dernières années de sa vieillesse. Le Mont Saint-Charles fut le rêve et l'objet de sa dernière et inlassable sollicitude.

Ainsi s'achevait dans les ambitions jamais éteintes de son zèle et de sa foi la carrière la plus longue, la plus continue, l'une des plus sacerdotales qui aient honoré le clergé franco-américain, le clergé tout court des Etats-Unis.

Ce fut pour reconnaître le bienfait sacerdotal de cette vie de Mgr Dauray que ses Supérieurs ecclésiastiques l'entourèrent d'attentions et d'honneurs mérités: le Souverain Pontife lui-même lui conféra la pourpre et la dignité de prélat. Ce fut pour reconnaître la haute importance de son action et de son influence franco-américaine que la France attacha à sa poitrine la Croix de la Légion d'Honneur.

Double récompense, double distinction dont Mgr Dauray se plut à reporter sur vous, sur ses compatriotes, sur tous ceux qui l'avaient servi, le mérite et l'éclat. Si maintenant il me fallait résumer en deux mots tout l'esprit et toute la vie de Mgr Dauray, je dirais volontiers qu'il fut par excellence prêtre et gentilhomme.

Mais il fut prêtre d'abord. Jamais âme sacerdotale ne fut plus pénétrée de la grâce et des devoirs de sa consécration. Du sacerdoce, Mgr Dauray portait dans sa pensée, tout le surnatural, dans sa vie toute la dignité. Sa conversation, qui n'était jamais vers la vulgarité, se relevait toujours de mots et d'idées qui témoignaient de l'élévation naturelle de son esprit, des préoccupations hautes de son ministère, de la bonté profonde et souveraine de son cœur. Ses discours, ses sermons, étaient imprégnés de cette doctrine théologique, de ce mysticisme doux et facile qui étaient l'effet de son étude et de son habituel méditation. Au surplus, ce prêtre avait le sens profond de la hiérarchie. Et s'il eût toujours la confiance de ses chefs, c'est qu'il eût toute sa vie le respect surnaturel de l'autorité.

Mgr Dauray avait aussi de l'humaine noblesse toute l'attitude et toute la tenue. Grand, élancé, d'une élégance sans recherche, d'une simplicité toujours digne, il était de cette race de gentilhommes qui tiennent de la nature toute leur aristocratie et qui ajoutent aux dons de la naissance la grâce et le prestige du mérite.

Aujourd'hui qu'il est disparu, vous retiendrez, nous retiendrons tous le souvenir et l'image de cet homme, de ce beau vieillard en qui s'incarna, avec la sublimité du sacerdoce, la dignité de toute une race. Depuis de nombreuses années, il ne pouvait plus assez mêler sa vie à la vôtre, mais sa seule présence au milieu de vous était à la fois une sagesse, un honneur et une bénédiction.

Vieillard retiré dans sa maison comme dans un oratoire, il ne cessait de prier pour vous, et de parler de vous à Dieu. Incapable de longs discours avec les hommes, comme l'apôtre saint Jean au soir de sa vie, il ne cessait de répéter à tous: "Aimez-vous les uns les autres". C'était sa façon à lui de se souvenir que chaque matin pendant plus d'un demi-siècle, à l'autel de la prière et du cœur du Maître. C'était aussi sa façon à lui d'être utile aux siens qu'il avait aimés, et qu'il aurait voulu retenir toujours dans les liens d'une fraternelle charité.

Dimanche dernier, il s'éteignait doucement, dans la lucidité de son grand esprit, dans la douceur et la paix sereine de sa confiance en Dieu. Jamais une plainte ne s'est échappée de ses lèvres au long des jours parfois pénibles de sa vieillesse, ni aux heures dernières de sa maladie. Mais toujours ses lèvres murmuraient la prière: et de son cœur montait vers Dieu le suprême et joyeux sacrifice.

Que le Dieu qui a servi le requiem maintenant au sein de l'éternel amour. Vous priez pour lui, mes frères, afin qu'il jouisse sans délai de l'immortelle récompense.

Que par lui, au ciel, Dieu répande encore et toujours sur vous, sur vos foyers, sur vos enfants, sur toutes les œuvres de votre fidélité patriotique et religieuse, ses plus abondantes et fécondes bénédictions.

La Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul est déjà une vieille maison à Québec. La Congrégation existait déjà depuis plus de quarante ans, ayant été fondée à Paris en 1845 par M. Jean Le Prévost, alors laïque et qui fut tard prêtre.

On aura remarqué que c'est précisément le nom de leur fondateur que les Frères de Saint-Vincent-de-Paul ont donné à leur maison de Montréal, la Maison Jean Le Prévost, rue Saint-Dominique.

La première maison de Québec, en 1884, était une école pour les enfants pauvres de toutes les paroisses de la ville. Chaque conférence Saint-Vincent-de-Paul, le curé de chacune des paroisses de la ville avaient droit d'envoyer gratuitement chacune et chacun neuf enfants à l'école du Patronage. A cette époque on n'acceptait pas un seul enfant dont les parents étaient en mesure de payer. Aujourd'hui la même école existe encore. Envi-

ron un tiers des enfants de cet externat paient quelque chose. Il est cependant bien entendu que l'école existe d'abord pour les pauvres. Un enfant pauvre n'est jamais refusé. S'il le faut, l'un des écoliers qui paient doit céder sa place.

En 1909, vu l'augmentation du nombre des élèves et la distance que certains d'entre eux devaient parcourir pour se rendre à l'école, un deuxième patronage fut ouvert, dans Saint-Sauveur, le Patronage Laval. Aux deux endroits l'âge des écoliers varie de 7 à 14 ans.

Peu de temps après les écoles, on avait jugé opportun d'organiser les Unions pour les anciens écoliers devenus apprentis ou petits employés. Chaque soir et le dimanche, aux deux patronages, des salons sont mis à la disposition des Unions. Les membres de ces Unions, il va sans dire, habitent chez leurs parents.

Depuis 1903, le Patronage a ouvert pour les orphelins qui ne font que commencer à travailler, gagnant tout juste ce qu'il faut pour vivre, une maison de famille. Une cinquantaine d'orphelins, âgés de 14 ans et plus, y obtiennent la pension complète moyennant \$2.00 et \$2.50 par semaine. Ils sont hébergés ainsi tant qu'ils apprennent un métier et qu'ils ne sont pas en état de gagner leur vie.

Le Patronage Saint-Vincent de Paul dirige encore trois conférences Saint-Vincent de Paul interparroissiales: la petite conférence, sous le vocable de Saint-Clement, celle des jeunes garçons de 14 à 17 ans, qui s'occupent particulièrement des vieillards; la conférence de Jésus-Ouvrier (17 à 25 ans), s'occupe aussi des vieillards; la conférence Saint-Maurice, groupant les ouvriers de l'œuvre qui sont mariés, s'occupe des familles en général.

Autre œuvre: le Patronage du jeudi. Les jours de congé et pendant les vacances, les enfants de toutes les écoles de la ville peuvent aller s'amuser dans les cours et dans les salles du Patronage au lieu de courir les rues.

Pour les anciens des Unions du Patronage qui sont mariés, on a fondé la section Saint-Joseph, qui compte au delà de 175 membres. Cette section tient quatre ou cinq réunions par année. Ses membres sont toujours les bienvenus dans les salles du Patronage.

Une Amicale de tous les anciens du Patronage, qui existe depuis deux ans, a obtenu un grand succès.

Le R. P. Stanislas Bolduc, aumônier des conférences, des Unions et de l'Amicale, qui nous fournit ces renseignements, nous dit encore que près de 6,000 élèves sont passés par le Patronage depuis son établissement en 1884.

Une œuvre que j'allais oublier, les œuvres. Tous les jours, des femmes charitables se rendent au Patronage pour la réparation du linge de la communauté et des différentes œuvres et pour la confection de vêtements destinés aux pauvres.

Le personnel de la Congrégation du Patronage de la Côte d'Abraham est d'environ 25 religieux et d'autant de jeunes filles. Le R. P. A. Calmein est supérieur; le R. P. Stanislas Bolduc, aumônier des conférences, des Unions et de l'Amicale; le R. P. Sattler; le R. P. Georges Adam est directeur du juvénat.

En 1919 le noviciat a été transféré de la ville de Québec au petit village de Monument, près de Charlebourg. Le R. P. Stanislas est directeur du noviciat.

D'après l'énumération que nous en avons donnée ci-dessus, on se rend compte que l'œuvre des Frères de Saint-Vincent de Paul en est une non seulement de charité mais et surtout d'apostolat social.

Emile DENOIST

M. VICTOR MORIN

(Suite de la 1^{re} page)

trésors qui me restent. De plus, lorsque l'on est disparu, ceux qui demeurent après nous ne portent pas toujours l'intérêt qu'on a soi-même porté à ses livres. Ils sont éparpillés, ils s'en vont aux quatre vents du ciel. "Un de mes amis, continua-t-il, avait fait connaître au département des Archives, à Ottawa, que j'allais me défaire de plusieurs livres et documents rares. Sont survenues les élections et les choses en sont restées là. Depuis que l'on a appris officiellement que l'Agence American Art Association avait en mains l'organisation de la vente d'une partie de ma bibliothèque historique, des représentants des gouvernements d'Ottawa, de Québec et de la ville de Montréal sont venus me voir. Ils m'ont communiqué au sujet des œuvres et documents qui seraient en vente, et ils ont essayé de les racheter. A New-York les livres qu'ils auraient pu acquérir de moi personnellement."

DES "PERLES"

Comme nous demandions à M. Morin de quelle façon il avait pu mettre la main sur des trésors aussi rares et précieux, il nous a expliqué que depuis sa jeunesse il a toujours suivi les ventes à l'enchère des grandes bibliothèques privées et qu'il a fait acheter des livres en Angleterre et aux Etats-Unis de même qu'en France par l'intermédiaire de collectionneurs ou d'amis et que souvent il se rendait lui-même à l'encan. Au cours de voyages en Europe et en Asie, il a acheté des manuscrits en langue latine, arménienne et arabe. Par ailleurs, l'exercice de sa profession l'a conduit à faire des recherches de contrats et d'actes et il s'est trouvé ainsi à dépecer des raretés historiques, des "perles" pour employer son propre terme.

A combien estimer-vous les livres qui seront vendus le 10 mars, à New-York, avons-nous demandé à M. Morin?

UN DICTIONNAIRE HURON-FRANÇAIS

— Je ne sais ce que la vente rapportera, dit-il, mais suivant moi, ils représentent certainement une valeur de \$25,000 à \$30,000. Le manuscrit autographe original du dictionnaire huron-français rédigé par le Père Chaumonot, de 257 pages, peut à lui seul rapporter une forte somme, si les enchérisseurs

ont un tiers des enfants de cet externat paient quelque chose. Il est cependant bien entendu que l'école existe d'abord pour les pauvres. Un enfant pauvre n'est jamais refusé. S'il le faut, l'un des écoliers qui paient doit céder sa place.

En 1909, vu l'augmentation du nombre des élèves et la distance que certains d'entre eux devaient parcourir pour se rendre à l'école, un deuxième patronage fut ouvert, dans Saint-Sauveur, le Patronage Laval. Aux deux endroits l'âge des écoliers varie de 7 à 14 ans.

Peu de temps après les écoles, on avait jugé opportun d'organiser les Unions pour les anciens écoliers devenus apprentis ou petits employés. Chaque soir et le dimanche, aux deux patronages, des salons sont mis à la disposition des Unions. Les membres de ces Unions, il va sans dire, habitent chez leurs parents.

Depuis 1903, le Patronage a ouvert pour les orphelins qui ne font que commencer à travailler, gagnant tout juste ce qu'il faut pour vivre, une maison de famille. Une cinquantaine d'orphelins, âgés de 14 ans et plus, y obtiennent la pension complète moyennant \$2.00 et \$2.50 par semaine. Ils sont hébergés ainsi tant qu'ils apprennent un métier et qu'ils ne sont pas en état de gagner leur vie.

Le Patronage Saint-Vincent de Paul dirige encore trois conférences Saint-Vincent de Paul interparroissiales: la petite conférence, sous le vocable de Saint-Clement, celle des jeunes garçons de 14 à 17 ans, qui s'occupent particulièrement des vieillards; la conférence de Jésus-Ouvrier (17 à 25 ans), s'occupe aussi des vieillards; la conférence Saint-Maurice, groupant les ouvriers de l'œuvre qui sont mariés, s'occupe des familles en général.

Autre œuvre: le Patronage du jeudi. Les jours de congé et pendant les vacances, les enfants de toutes les écoles de la ville peuvent aller s'amuser dans les cours et dans les salles du Patronage au lieu de courir les rues.

Pour les anciens des Unions du Patronage qui sont mariés, on a fondé la section Saint-Joseph, qui compte au delà de 175 membres. Cette section tient quatre ou cinq réunions par année. Ses membres sont toujours les bienvenus dans les salles du Patronage.

Une Amicale de tous les anciens du Patronage, qui existe depuis deux ans, a obtenu un grand succès.

Le R. P. Stanislas Bolduc, aumônier des conférences, des Unions et de l'Amicale, qui nous fournit ces renseignements, nous dit encore que près de 6,000 élèves sont passés par le Patronage depuis son établissement en 1884.

Une œuvre que j'allais oublier, les œuvres. Tous les jours, des femmes charitables se rendent au Patronage pour la réparation du linge de la communauté et des différentes œuvres et pour la confection de vêtements destinés aux pauvres.

Le personnel de la Congrégation du Patronage de la Côte d'Abraham est d'environ 25 religieux et d'autant de jeunes filles. Le R. P. A. Calmein est supérieur; le R. P. Stanislas Bolduc, aumônier des conférences, des Unions et de l'Amicale; le R. P. Sattler; le R. P. Georges Adam est directeur du juvénat.

En 1919 le noviciat a été transféré de la ville de Québec au petit village de Monument, près de Charlebourg. Le R. P. Stanislas est directeur du noviciat.

D'après l'énumération que nous en avons donnée ci-dessus, on se rend compte que l'œuvre des Frères de Saint-Vincent de Paul en est une non seulement de charité mais et surtout d'apostolat social.

Emile DENOIST

M. VICTOR MORIN

(Suite de la 1^{re} page)

trésors qui me restent. De plus, lorsque l'on est disparu, ceux qui demeurent après nous ne portent pas toujours l'intérêt qu'on a soi-même porté à ses livres. Ils sont éparpillés, ils s'en vont aux quatre vents du ciel. "Un de mes amis, continua-t-il, avait fait connaître au département des Archives, à Ot-

tawa, que j'allais me défaire de plusieurs livres et documents rares. Sont survenues les élections et les choses en sont restées là. Depuis que l'on a appris officiellement que l'Agence American Art Association avait en mains l'organisation de la vente d'une partie de ma bibliothèque historique, des représentants des gouvernements d'Ottawa, de Québec et de la ville de Montréal sont venus me voir. Ils m'ont communiqué au sujet des œuvres et documents qui seraient en vente, et ils ont essayé de les racheter. A New-York les livres qu'ils auraient pu acquérir de moi personnellement."

DES "PERLES"

Comme nous demandions à M. Morin de quelle façon il avait pu mettre la main sur des trésors aussi rares et précieux, il nous a expliqué que depuis sa jeunesse il a toujours suivi les ventes à l'enchère des grandes bibliothèques privées et qu'il a fait acheter des livres en Angleterre et aux Etats-Unis de même qu'en France par l'intermédiaire de collectionneurs ou d'amis et que souvent il se rendait lui-même à l'encan. Au cours de voyages en Europe et en Asie, il a acheté des manuscrits en langue latine, arménienne et arabe. Par ailleurs, l'exercice de sa profession l'a conduit à faire des recherches de contrats et d'actes et il s'est trouvé ainsi à dépecer des raretés historiques, des "perles" pour employer son propre terme.

A combien estimer-vous les livres qui seront vendus le 10 mars, à New-York, avons-nous demandé à M. Morin?

UN DICTIONNAIRE HURON-FRANÇAIS

— Je ne sais ce que la vente rapportera, dit-il, mais suivant moi, ils représentent certainement une valeur de \$25,000 à \$30,000. Le manuscrit autographe original du dictionnaire huron-français rédigé par le Père Chaumonot, de 257 pages, peut à lui seul rapporter une forte somme, si les enchérisseurs

ont un tiers des enfants de cet externat paient quelque chose. Il est cependant bien entendu que l'école existe d'abord pour les pauvres. Un enfant pauvre n'est jamais refusé. S'il le faut, l'un des écoliers qui paient doit céder sa place.

En 1909, vu l'augmentation du nombre des élèves et la distance que certains d'entre eux devaient parcourir pour se rendre à l'école, un deuxième patronage fut ouvert, dans Saint-Sauveur, le Patronage Laval. Aux deux endroits l'âge des écoliers varie de 7 à 14 ans.

Peu de temps après les écoles, on avait jugé opportun d'organiser les Unions pour les anciens écoliers devenus apprentis ou petits employés. Chaque soir et le dimanche, aux deux patronages, des salons sont mis à la disposition des Unions. Les membres de ces Unions, il va sans dire, habitent chez leurs parents.

Depuis 1903, le Patronage a ouvert pour les orphelins qui ne font que commencer à travailler, gagnant tout juste ce qu'il faut pour vivre, une maison de famille. Une cinquantaine d'orphelins, âgés de 14 ans et plus, y obtiennent la pension complète moyennant \$2.00 et \$2.50 par semaine. Ils sont hébergés ainsi tant qu'ils apprennent un métier et qu'ils ne sont pas en état de gagner leur vie.

Le Patronage Saint-Vincent de Paul dirige encore trois conférences Saint-Vincent de Paul interparroissiales: la petite conférence, sous le vocable de Saint-Clement, celle des jeunes garçons de 14 à 17 ans, qui s'occupent particulièrement des vieillards; la conférence de Jésus-Ouvrier (17 à 25 ans), s'occupe aussi des vieillards; la conférence Saint-Maurice, groupant les ouvriers de l'œuvre qui sont mariés, s'occupe des familles en général.

Autre œuvre: le Patronage du jeudi. Les jours de congé et pendant les vacances, les enfants de toutes les écoles de la ville peuvent aller s'amuser dans les cours et dans les salles du Patronage au lieu de courir les rues.

Pour les anciens des Unions du Patronage qui sont mariés, on a fondé la section Saint-Joseph, qui compte au delà de 175 membres. Cette section tient quatre ou cinq réunions par année. Ses membres sont toujours les bienvenus dans les salles du Patronage.

Une Amicale de tous les anciens du Patronage, qui existe depuis deux ans, a obtenu un grand succès.

Le R. P. Stanislas Bolduc, aumônier des conférences, des Unions et de l'Amicale, qui nous fournit ces renseignements, nous dit encore que près de 6,000 élèves sont passés par le Patronage depuis son établissement en 1884.



Vichy Supreme

Eau de Vichy pure, aromatisée, au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade — un verre à la fois — vous maintiendra en bonne santé. Réclamez-le chez votre pharmacien.

AGENT GENERAL POUR LE CANADA
J. ALFRED OUMET, 84, EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL

LA CAVITÉ

No 1, \$1.00 — No 2, 50c. Cavitité de Luxe faite à Londres. Avec étui et bouquin en ambre, monté en or, \$6.00. Avec sac en chamoisette et bouquin en vulcanite, \$2.50.

E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal.

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant

INCASABLE

DR J. D. PAQUIN

CHIRURGIEN-DENTISTE
10 ans d'expérience et de bons services au public.
Le REEL SANS DOULEUR
1297, SAINT-DENIS
Coin Ste-Catherine. L'An. 8361

Etalée depuis 38 ans

La législation agricole

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL A QUATRE PROJETS. — LES ENGRAIS CHIMIQUES. — LES ANIMAUX ABATIS. — LE PRET AGRICOLE. — L'ELECTRIFICATION DES CAMPAGNES.

Québec, 3 (D.N.C.). — La législation agricole est maintenant prête. Quatre projets seront soumis à l'approbation de la Législature. L'un concerne le chaulage des terres; un deuxième a trait aux engrais chimiques; un troisième a pour objet d'indemniser les cultivateurs dont les animaux auront été abattus; un dernier concerne le prêt agricole.

La politique intensive du drainage des terres ne comporte aucune législation spéciale. Il s'agit tout simplement d'une augmentation de crédit. Le subsiste est porté à un demi-million et il sera discuté avec le budget agricole. L'octroi que le département de l'agriculture désire accorder pour les engrais chimiques portera sur l'unité de fertilité. Comme chacun sait, un engrais chimique contient surtout de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse. L'octroi accordé sur la livre d'azote sera plus élevé que celui accordé pour la livre de potasse. Conséquemment, plus l'engrais acheté par le cultivateur contiendra d'azote, plus l'octroi dont il profitera sera considérable. Ainsi, l'agriculteur sera enclin à se procurer un meilleur engrais.

Cette politique est tout à fait nouvelle. Auparavant le département donnait un octroi pour le transport. Un cultivateur pouvait acheter du sable et obtenir un octroi. La chose s'est malheureusement produite dans le passé alors que des commerçants exploitaient honteusement le cultivateur avec des engrais de nulle fertilité.

Il semble bien décidé que le projet de loi concernant la tuberculisation ne sera pas ce qu'on attendait. L'indemnité ne sera pas accordée sur les animaux abattus mais sur l'animal qui sera acheté pour remplacer l'animal abattu. Ainsi donc, ce sera un encouragement pour celui dont le troupeau ne sera pas sain de travailler à son assainissement. D'autre part, l'indemnité ne sera accordée qu'en faveur d'un animal provenant d'un troupeau qui aura subi l'épreuve de la tuberculine.

La loi ne pouvant être rétroactive, ceux qui ont subi des pertes dans le passé, pourront vendre plus facilement leurs animaux. Le bill relatif au prêt agricole est très bref. Il ne contient rien de plus que la mention inscrite dans le discours du trône. Afin de rendre ces prêts plus accessibles à la classe rurale, le gouvernement contribuera un demi pour cent de l'intérêt et du coût d'administration afin que les cultivateurs puissent emprunter à un taux uniforme de 5 pour cent.

Pour ce qui est de l'électrification des campagnes, rien n'est décidé encore. La question est difficile à résoudre à cause des multiples objections des compagnies. On se demande même si la députation sera saisie d'un projet de loi au cours de la présente session.

Un mémoire ouvrier

Québec, 3 (D.N.C.). — Le comité mixte de la législation de Québec des organisations de travailleurs, des ouvriers et le Congrès syndical ouvrier canadien ont publié une brochure qui a été distribuée aux députés pour la défense du système de responsabilité patronale collective et d'assurance d'Etat.

Me Adjutor Dussault

Québec, 3 (D.N.C.). — M. le juge Dussault, avocat de cette ville, et associé de l'étude légale Morin, Devarennes et Dussault, vient d'être nommé officier en loi au département du procureur général. Le titulaire est membre du barreau depuis 1924, et il a participé à plusieurs luttes politiques dans le district depuis quelques années.

L'entente navale

CHACUN PAYS A FAIT LES SACRIFICES NECESSAIRES, DECLARE M. BRIAND

Paris, 3 (S. P. A.). — M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, a annoncé à la Chambre des députés qu'aucun pays ne remporte l'avantage sur les autres dans l'entente navale conclue entre la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Chaque pays a fait les sacrifices nécessaires et c'est le meilleur équilibre que l'on puisse faire à chacun, a fait observer M. Briand.

Les détails de l'entente ne seront publiés qu'après communication à Washington et à Tokio. M. Briand a affirmé que l'accord "est satisfaisant", et il a ajouté: "Quand vous en connaîtrez tous les détails, vous serez convaincus qu'il est satisfaisant. Nulle part il n'y a d'amertume. Je n'ai jamais négligé d'essayer d'arriver à une entente avec l'Italie. M. Briand a aussi dit qu'il n'y a pas eu un moment d'hésitation dans les esprits des Italiens et des Français au cours des récentes négociations.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 3 (S.P.C.). — On ne prévoit pas de changement appréciable de la température des bassins de l'Ontario et du haut Saint-Laurent pour demain; il neigera un peu à certains endroits de ces bassins aujourd'hui.

La question du sel dans l'Inde

LES POPULATIONS DES LITTORAUX AURONT DROIT DE L'EXTRAIRE ET DE LE VENDRE. — UN BIENFAIT DU CIEL. — L'ENTENTE PROVOQUE UNE VIVE SATISFACTION

Nouvelle-Delhi, 3 (S.P.A.). — A une conférence qu'ils ont eue au palais vice-royal, Gandhi et sir George Schuster, ministre des finances de l'Inde, ont conclu une entente au sujet de la question du sel. En vertu de cette entente, les populations des littoraux auront droit d'extraire et de vendre du sel, parait-il, en vertu de ce principe que le sel sera considéré comme un bienfait du ciel à ces populations. Cela, croit-on, ne diminuera pas le monopole que l'Etat exerce sur le sel et l'Etat continuera de fournir le sel à la plus grande partie de la population de l'Inde.

La nouvelle de cette entente a provoqué ici une vive satisfaction. On estime que la solution de la question du sel, qui se trouve à l'origine de la campagne de désobéissance civile, supprime un des gros obstacles à la participation du parti congressiste à une conférence en table ronde, pour la préparation d'une nouvelle constitution indienne.

On espère que le chef nationaliste et le vice-roi trouveront, dans leurs entretiens d'aujourd'hui, des formules de compromis sur les autres questions.

Les concerts

Yehudi Menuhin

Les annonces n'ont rien exagéré en nous présentant Yehudi Menuhin comme un enfant prodige. On rencontre des enfants qui, à 14 ans, et depuis cinq ou six ans, étonnent par une virtuosité parfaite, mais dont l'intelligence n'est encore que le reflet dans l'eau de la personnalité du maître. Celui-ci a sa personnalité à lui, qui se cherche peut-être mais se saisit souvent.

Yehudi Menuhin est quelqu'un par lui-même et sa libération des autres influences se remarque par le fait qu'il ne se laisse pas influencer par les autres. On ne sait que de personnel qui perçoit dans les oeuvres comme la *Follia* de Corelli, la *Parlita* no 3 de Bach pour violon solo et le *Concerto* de Mendelssohn. On pourrait même le constater dans la façon volontairement semblable à celle des autres violonistes de présenter le groupe obligatoire des œuvres des fins de siècle, de l'œuvre de la musique.

Menuhin est solidement constitué au physique et sa façon de jouer indique un équilibre moral correspondant. C'est, chez un enfant de son âge, la garantie qu'on n'a pas affaire à une fleur de serre chaude, mais à un artiste de naissance normale.

C'est ce bel équilibre des qualités qui permet d'affronter des œuvres qui ne peuvent recevoir leur pleine valeur, d'habitude, qu'entre les mains de musiciens mûrs par l'expérience. Il présente, par exemple dans le premier mouvement de la *Parlita* des détails de la tradition que l'on ne trouve que dans les temps, ont dû être pensés par lui et non par d'autres. De même sa compréhension du *Concerto* est bien personnelle.

Au point de vue technique, Yehudi Menuhin est parfait. Disons d'abord qu'il a entre les mains un Stradivarius inestimable, mais encore faut-il qu'il puisse en tirer tout ce qu'il donne. Sonorité, dextérité digitale, coup d'archet, tout chez lui se classe parmi les meilleurs avec une prodigieuse sûreté.

Prodige il est. Il passera bientôt dans la classe de ceux de qui on est en droit d'exiger qu'ils ne faillent jamais à leurs promesses. Puisque-t-il continuer dans les sentiers qu'il s'est ouverts et son nom demeurera.

M. Hubert Giesen accompagnait Yehudi Menuhin. Plus musicien que pianiste et très solide, il fut un excellent partenaire.

Frédéric PELLETIER

Le major Langelier poursuit Emile Giroux

Québec, 3 (D.N.C.). — M. Braun Langelier, assistant-chef du service de surveillance pour la Commission des liqueurs, vient d'obtenir une action pour un montant de \$10,000 à M. Emile Giroux. Ce dernier a juré dans son témoignage au cours d'un procès d'Azaria Puze, qu'il était allé porter de la biisson au Club de Reforme alors que le major Langelier était à cet endroit et qu'il avait eu connaissance de cette livraison.

La monnaie du Vatican

Rome, 3 (S.P.A.). — La Chambre des députés a ratifié aujourd'hui l'entente italo-vaticane au sujet de la frappe des monnaies de la Cité du Vatican. L'entente permet à la Cité du Vatican une circulation monétaire totale de 41,192,528 lires.

Curtius à Vienne

Vienne, 3 (S.P.A.). — M. Julius Curtius, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, accompagné de plusieurs journalistes, est arrivé à Vienne aujourd'hui pour une visite de trois jours. Il a été l'objet d'une impressionnante réception.

Les droits sur les successions

UNE DELEGATION DEMANDE A M. TASCHEREAU DE LES RENDRE UNIFORMES ENTRE PAYS ET PROVINCES

M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a fait connaître aux journalistes qui se sont présentés à son bureau, ce matin, qu'il avait reçu une délégation conjointe de banquiers et de courtiers pour lui demander de faire en sorte que la province de Québec s'entende avec la province d'Ontario et la Grande-Bretagne pour que les droits sur les successions ne soient pas doubles ou triples, mais uniques. Cette délégation était conduite par MM. Beaumond-Leman, président de l'Association des Banquiers du Canada; René Morin, ancien député de St-Hyacinthe et directeur-gérant du Trust General du Canada, et autres membres de semblables corps publics.

M. Taschereau a ajouté que les négociations au sujet de l'entente des droits sur les successions, sont en marche et qu'il prévoit que tout s'arrangera au bénéfice des heureux héritiers.

Le premier ministre a déclaré qu'il attend une délégation de la Ligue de la Tempérance qui doit lui soumettre une requête au sujet de la publicité faite aux liqueurs dans les journaux ou autrement.

Il a ajouté à ce sujet que le gouvernement présentera un bill au cours de la session actuelle, pour faire disparaître certaines annonces lumineuses.

LE BILL DE MONTREAL

Au sujet du retrait possible du bill de Montréal, M. Taschereau a déclaré que la motion de M. Anatole Plante, député de Mercier, est à l'ordre du jour de mercredi. Comme un confrère lui demandait s'il allait se produire un gros débat, M. Taschereau a répondu que c'est souvent quand on annonce de gros débats que les choses se passent en douceur, et c'est quand on ne prévoit pas de débat qu'il s'en souleve un.

M. le premier ministre a déclaré aussi qu'il faudrait que le gouvernement de Québec passe une loi pour créer une commission de la police à Montréal. Il a ajouté que jusqu'à présent, M. Houde n'a pas demandé la chose.

LA MACHINE A ELECTIONS

L'offre d'un citoyen de la région des Trois-Rivières à M. Taschereau, d'une machine propre à "gagner les élections" semble avoir amusé le premier ministre. "C'est impayable, dit-il, cette offre-là. Et le plus curieux, c'est le caractère sérieux que donne à son offre, le citoyen des Trois-Rivières. Je lui ai répondu, dit le premier ministre, que nous n'avons pas besoin de cette machine pour gagner les élections, mais qu'il pourrait pousser ses négociations avec les bleus, qu'eux doivent en avoir beaucoup plus besoin que nous."

Cet incident permet aussi à M. Taschereau de se tirer facilement de l'embarras dans lequel voulait le mettre un confrère en lui demandant de préciser les élections. "Avant de fixer la date de l'appel au peuple, dit-il, il me faudra m'entendre avec mon homme des Trois-Rivières..."

Le procès de Nogaret

On a continué ce matin, devant la Cour du Banc du Roi, à instruire le procès d'Albert Nogaret, accusé du meurtre de la fille Simone Caron, commis à la Pointe-aux-Trembles le ou vers le 10 juillet dernier.

Le Dr Wilfrid Derome, médecin-légiste, a continué son témoignage commencé hier. Il a déclaré qu'une côte de la victime, produite en Cour, a été presque perforée par un coup de couteau. Jeannine Reeves, 9 ans, compagne de la petite Simone Caron, déclare l'avoir vue au restaurant Lamarche le 10 juillet, vers 1 heure de l'après-midi. Elle ne l'a pas revue. Lucien Lamarche, restaurateur, dit qu'il n'a pas vu la petite Simone Caron le 10 juillet mais qu'il est possible qu'elle soit allée et qu'elle ait été servie par son employée, Georges Caron et Roger Caron, deux frères de la victime, âgés respectivement de 10 et 11 ans, ont affirmé qu'en plusieurs circonstances, Albert Nogaret lui avait offert des pommes lorsqu'elle passait en compagnie d'eux dans la cour de l'Académie Roussin. Jamais elle n'a accepté, d'après le témoignage de ses petits frères. Roger Caron a éclaté en sanglots deux fois en rendant témoignage.

Vers midi, on a produit des plans d'architectes de l'Académie Roussin et du terrain voisin.

Le contrat du pont de la Gatineau

Québec, 3 (D. N. C.). — Le gouvernement provincial a accordé le contrat pour la sous-structure, les approches et le tablier du grand pont sur la Gatineau à la compagnie Lambert, Farley et Grant, de Hull, pour une somme de \$116,520. La construction de la superstructure ou partie métallique est accordée à la Dominion Bridge, de Montréal, pour \$94,920.

Le contrat du pont de la Gatineau

Québec, 3 (D. N. C.). — Le gouvernement provincial a accordé le contrat pour la sous-structure, les approches et le tablier du grand pont sur la Gatineau à la compagnie Lambert, Farley et Grant, de Hull, pour une somme de \$116,520. La construction de la superstructure ou partie métallique est accordée à la Dominion Bridge, de Montréal, pour \$94,920.

Le contrat du pont de la Gatineau

Québec, 3 (D. N. C.). — Le gouvernement provincial a accordé le contrat pour la sous-structure, les approches et le tablier du grand pont sur la Gatineau à la compagnie Lambert, Farley et Grant, de Hull, pour une somme de \$116,520. La construction de la superstructure ou partie métallique est accordée à la Dominion Bridge, de Montréal, pour \$94,920.

Le contrat du pont de la Gatineau

Québec, 3 (D. N. C.). — Le gouvernement provincial a accordé le contrat pour la sous-structure, les approches et le tablier du grand pont sur la Gatineau à la compagnie Lambert, Farley et Grant, de Hull, pour une somme de \$116,520. La construction de la superstructure ou partie métallique est accordée à la Dominion Bridge, de Montréal, pour \$94,920.

Le contrat du pont de la Gatineau

Washington, 3 (S. P. A.). — La Chambre des représentants a adopté le bill Jenkins pour restreindre l'immigration pendant deux ans, afin de remédier au chômage.

Les accidents du travail

LA DATE DE LA MISE EN VIGUEUR DE LA LOI. — DIFFERENCES AVEC LA LOI ONTARIENNE.

Québec, 3 (D.M.C.). — Les représentants des compagnies d'assurance intéressées dans la loi des accidents du travail, ont eu une entrevue avec le premier ministre hier.

Lors de l'entrevue, on a discuté la situation, cartes sur table, tant sur la valeur intrinsèque de la loi, que sur la répercussion qu'elle peut avoir au point de vue électoral.

Les compagnies, d'après ce que nous avons appris, auraient surtout demandé que la loi ne vienne pas en vigueur avant le mois de mai 1932, afin de pouvoir rétablir leurs affaires, sans trop d'ennuis et de pertes. Actuellement la loi viendrait en vigueur au mois de septembre prochain.

Il est probable que lorsque le bill sera étudié en comité des bills publics, cette semaine, les représentants ouvriers présenteront un amendement à la loi. On a dit et répété que la nouvelle loi des accidents du travail est la réplique complète de la loi ontarienne. Elle diffère de beaucoup, cependant, sur un point essentiel. D'après la nouvelle loi, si un accident souffre d'incapacité temporaire plus de sept jours, il ne commence à recevoir une indemnité que le huitième jour et ne reçoit rien pour les sept jours précédents. Or, dans la loi ontarienne, l'accident est payé non seulement à partir du huitième jour, mais dans ce cas le paiement est rétroactif pour les sept jours précédents.

Or, d'après les calculs faits, cette clause de la loi québécoise représente 53 pour cent des accidents qui se trouveront à ne rien recevoir, pratiquement.

Le sucre et le sirop d'érable

CONCLUSIONS D'UNE ENQUETE AMERICAINE. — BAISSA DU TARIF.

M. Wesley Frost, consul général des Etats-Unis à Montréal, a publié officiellement les conclusions de l'enquête du gouvernement américain sur le tarif que les Etats-Unis imposent au sucre et au sirop d'érable du Québec. D'après le document de M. Frost, la commission d'enquête a constaté que le coût moyen de production du sucre d'érable est de 13.4 cents la livre dans les fermes des Etats-Unis et de 9.6 cents la livre dans celles du Canada, et que le coût moyen de production du sucre d'érable est de 22 cents la livre dans les fermes américaines et de 15.8 dans les fermes canadiennes. De 1924 à 1928, l'augmentation des importations de sirop et de sucre d'érable canadiens aux Etats-Unis a augmenté de 13.6 pour cent.

Les enquêteurs affirment qu'ils ont constaté que les producteurs des deux pays emploient des réceptifs de même type, des moyens de transport et de livraison semblables. Ils attribuent la différence de coût en une certaine mesure à l'aide financière que le gouvernement du Québec a fournie sous forme de gratifications et de prêts à faible intérêt, à la Société des producteurs de sucre d'érable. Ils font observer toutefois que les prêts à faible intérêt pour l'amélioration du matériel de fabrication n'ont pas un effet très sensible sur le coût de l'ensemble de la production.

En terminant, ils concluent qu'il y a lieu de diminuer de 1 cent à 1-2 cent la livre le tarif sur le sirop d'érable et de 2 cents la livre le tarif sur le sucre d'érable.

Le rapport de la commission a été adopté, de sorte que maintenant les Etats-Unis imposent un tarif de quatre cents la livre pour le sirop d'érable et de six cents la livre pour le sucre d'érable. Ces diminutions tarifaires égalisent, ou peu s'en faut, le coût de production du sirop et du sucre d'érable américain et le coût du sirop et du sucre d'érable canadiens exportés aux Etats-Unis.

France et Allemagne

Paris, 3 (S. P. A.). — M. Franklin-Bouillon a inauguré le débat sur le budget des Affaires étrangères cet après-midi, par un discours dans lequel il a affirmé qu'un rapprochement de la France et de l'Allemagne serait dangereux pour la France.

Au cours du débat, le député alsacien Grumbach a dit qu'on a trop tendance à attribuer tous les méfaits à l'Allemagne et à manifester par contre une extrême indulgence à l'Italie.

M. Ferguson au palais de Buckingham

Londres, 3 (S.P.C.). — M. Howard Ferguson, haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, a assisté à la réception que le roi a donnée au palais de Buckingham, aujourd'hui.

Un gratte-ciel de \$10,000,000

New-York, 3 (S.P.A.). — Les directeurs de l'institution projettent de construire un gratte-ciel de \$10,000,000 pour le musée des sciences et de l'industrie.

Appel au cabinet fédéral

LE COMITE EXECUTIF MONTREALAIS PORTE LA CAUSE DES VOIES ELEVEES DEVANT LE CONSEIL DES MINISTRES A OTTAWA

Le comité exécutif a décidé par une résolution passée hier après-midi de porter la question des voies élevées devant le conseil des ministres, c'est-à-dire le gouverneur général en conseil.

La Cour suprême ayant refusé à la ville la permission d'appeler de la décision de la commission des chemins de fer, tous les recours sont épuisés de ce côté, mais il reste encore deux interventions possibles: devant le parlement pour faire changer la législation, et devant le gouverneur général en conseil, cette dernière intervention étant de caractère judiciaire.

La ville n'appelle que sur un point de la décision de la commission des chemins de fer: le refus de la commission de rouvrir toute la cause. On sait que la commission s'était dite incompétente à aller plus loin que le mode de construction de la voie et à intervenir sur la question du tracé de la voie.

L'appel de la ville est basé sur la section 52 du chapitre 170 des Statuts du Canada, qui dit en substance que le gouverneur en conseil pourra modifier ou rescinder toute décision de la commission.

La France et la Russie

DECLARATION DE M. BRIAND SUR L'ARMEE RUSSSE. — L'ARMEE BLANCHE.

Paris, 3 (S.P.A.). — M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères, a dit à la Chambre des députés aujourd'hui que la Russie soviétique a l'armée la plus formidable du monde.

Répondant à l'assertion du député communiste Marcel Cachin que la France est une ennemie de la Russie soviétique et qu'elle abrite l'armée blanche, M. Briand a dit que les deux accusations sont à la fois injustes et ridicules. Le gouvernement français, a-t-il ajouté, n'a pas connaissance d'organisation comme l'armée blanche et il est ridicule de parler de l'existence d'une armée blanche à Paris quand la Russie elle-même possède la plus formidable armée au monde. Il est probable qu'il y a à Paris des hommes opposés au régime russe qui s'assemblent. La beauté de l'hospitalité française, c'est de permettre la présence de personnes d'idées opposées, mais le gouvernement n'a pas de contact avec ces éléments.

L'assurance aux sans-travail

Edmonton, 3 (S.P.C.). — A l'unanimité, la Législature d'Alberta a déclaré, il y a quelques heures, qu'elle approuve le principe de l'assurance aux sans-travail et qu'elle croit que le gouvernement fédéral doit prendre des mesures pour l'application immédiate d'une assurance de cette catégorie.

Le bill des différends industriels

Londres, 3 (S.P.A.). — Le gouvernement a retiré son bill des différends industriels. On sait que ce bill avait suscité de violents débats conduits par les conservateurs qui ne voulaient pas en entendre parler et qu'il était modifié du tout au tout ces jours derniers alors que les libéraux votèrent avec les conservateurs.

La délégation à Buenos-Ayres

Port d'Espagne, Trinidad, 3 — Le Prince Robert, de la flotte du Canadian National, a fait escale à Port d'Espagne, le dernier endroit avant de tomber dans le territoire de l'Amérique du Sud.

Ce navire, qui porte la délégation de la Chambre de commerce Canadienne à l'exposition britannique de Buenos-Ayres, ainsi qu'un fort groupe d'autres représentants de corps publics et de voyageurs réguliers, a séjourné toute une journée à Port d'Espagne. Les députés ont visité l'exposition agricole de l'endroit et ont été reçus à dîner par sir Alfred Claud Hollis, gouverneur de Trinidad et de Tobago. Ils sont repartis le soir pour l'Amérique du Sud et s'arrêteront à Pernambuco, comme première escale en cette partie du continent.

Mouvement des paquebots

L'Aurania, ligne Cunard, parti de Southampton, à Halifax jeudi.
Le Cameronia, ligne Anchor, parti de Glasgow, à Halifax samedi.
Le Cedric, ligne White Star, parti de Liverpool, à Halifax dimanche.
Le Metagama, ligne du Pacifique Canadien, parti d'Anvers, à Saint-Jean dimanche.
Le Montclare, ligne du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, à Saint-Jean samedi.
L'Ansonia, ligne Cunard, parti de Halifax, à Plymouth aujourd'hui.
Le Montcalm, ligne du Pacifique Canadien, parti de Saint-Jean, à Glasgow vendredi.
L'Alania, ligne Cunard, parti de Liverpool, à New-York aujourd'hui.
L'Europa, ligne N.G.L., parti de Brême, à New-York aujourd'hui.
Le Mauretania, ligne Cunard, parti de Southampton, à New-York aujourd'hui.

L'élection présidentielle

LES PARTIS POLITIQUES AMERICAINS SE PREPARENT A LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 1932

Washington, 3. (S. P. C.). — Après l'ajournement du Congrès, demain, les partis politiques vont commencer à préparer leurs programmes pour l'élection présidentielle de 1932. M. John-L. Raskob a convoqué le comité national des démocrates, comité dont il est président, à une réunion à Washington, jeudi, jeudi de la semaine prochaine, les éléments progressistes des démocrates et des républicains se réuniront dans cette ville, à la demande des sénateurs George W. Norris, du Nebraska; Robert M. La Follette, du Wisconsin; et Edward P. Costigan.

M. Raskob désire que les démocrates définissent leur attitude au sujet de la prohibition et de la houle blanche, mais le représentant Cordell Hull, du Tennessee, prohibitionniste avéré, manifeste de l'opposition à ce désir, affirmant que le comité national n'a pas le pouvoir d'indiquer des questions de programmes au parti. Les démocrates ont reçu de M. Raskob \$100,000 et cela, assure-t-on, les met dans une situation délicate.

On croit qu'une centaine de progressistes prendront part à la réunion convoquée par le sénateur Norris. Il est peu probable que cette réunion aboutisse à la formation d'un nouveau parti. Le sénateur Norris explique que la réunion a pour but de permettre aux hommes politiques mécontents de la situation présente d'échanger des idées. Le gouverneur Gifford Pinchot, de Pennsylvanie, le gouverneur La Follette, du Wisconsin; et le docteur John Dewey, président de la ligue d'action politique indépendante, seront probablement présents.

Dans le Rhode-Island

PROJET D'UNE REGIE DE LA BIÈRE ET DU VIN

Providence, R.-I., 3 (S.P.C.). — Le représentant républicain Frederick R. Hazard, de Narragansett, a soumis à la Législature aujourd'hui un bill pour doter le Rhode-Island d'une régie de la bière et du vin, semblable en une mesure à la régie de certaines provinces canadiennes. En vertu du bill, le paiement d'un permis annuel de \$2 permettrait à un citoyen de l'Etat de se procurer chaque jour, à un débit de l'Etat, une pinte de vin à 15¢ d'alcool et trois pintes de bière à 6¢ d'alcool. Il y aurait 10 débits dans chaque des districts d'assemblée. Toutefois il ne serait pas permis de boire la biisson au débit même. L'acheteur saurait censé avoir simplement la garde de sa boisson, à condition que, moins de trois heures après l'achat, il la transporte du débit à l'adresse indiquée sur le permis. Cette fiction légale est une des caractéristiques du bill. L'Etat affecterait \$200,000 à l'établissement de la régie. Un bureau de contrôle nommé au sein du département de santé de l'Etat, par le gouverneur, contrôlerait le système.

La canalisation du Saint-Laurent

Albany, 3 (S. P. A.). — Le gouverneur Roosevelt et les chefs républicains de la Législature étudient un bill pour lancer le projet d'Etat pour la canalisation du Saint-Laurent par l'institution d'une autorité pour surveiller la construction d'une usine.

Gros incendie à Roberval

Roberval, 3. (S. P. C.). — Un incendie a détruit la buanderie de l'Hôtel-Dieu de Roberval, ce matin. Les assurances couvrent les pertes, qui s'élèvent à environ \$10,000.

Contrat de fourrures russes

Leninegrad, 3 (S. P. A.). — M. S. Ettinger, directeur de la firme américaine Ettinger, Shields and Company, a annoncé il y a quelques heures qu'il a conclu avec l'Union soviétique un contrat par lequel il s'engage à acheter de la Russie pour \$33,000,000 de fourrures en trois ans.

Une pendaison

Edmonton, Alberta, 3 (S.P.C.). — George Dwernychuk a été pendu ce matin dans la prison de la Saskatchewan, pour le meurtre de cinq personnes à Smoky-Lake, le 22 octobre.

Le Bréviaire Médical

Une erreur de prix

Par suite d'une erreur de transcription le BREVIAIRE MEDICAL A L'USAGE DES MISSIONNAIRES ET DES COLONIAUX publié sous la direction du professeur L. Thillies, doyen, avec la collaboration de Messieurs les professeurs de la Faculté de Médecine de Lille a été annoncé à \$5.00 franco au lieu de \$4.00. Nous avons déjà reçu plusieurs commandes pour lesquelles nous ferons un remboursement d'un dollar.

Comme on le sait, cet ouvrage nous a été recommandé par le célèbre écrivain des Oblats de Marie Immaculée, le R. P. Duchaussois, lui-même diplômé de l'Ecole de Médecine de Lille et l'un des élèves préférés du R. P. Loiselet, S.J., qui a pris une part très active à la publication du BREVIAIRE MEDICAL. Au cours de sa récente randonnée dans les régions arctiques l'auteur des "Glaces Polaires" a trouvé très utile ce traité de médecine qu'il avait apporté avec lui et qui, dit-il, devrait être entre les mains de tous les missionnaires de l'un ou l'autre sexe. Les soins donnés aux populations indiennes, sous toutes les latitudes, sont l'un des meilleurs moyens d'attirer leur confiance.

On aurait tort de croire, cependant, à cause de son titre, que ce traité ne puisse rendre service qu'aux missionnaires et aux colons; il trouvera sa place dans tous les foyers où par souci de l'hygiène on veut se tenir au courant du mouvement médical.

Un volume in 8 raisin de 752 pages avec 260 figures et 4 planches hors texte en couleurs. Le BREVIAIRE MEDICAL n'est pas un abrégé, un résumé, mais un compendium de toutes les notions médicales indispensables. Reliure pleine toile. Au comptoir et par la poste \$4.00. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame Est, Montréal.

La cause de la radio

LA COUR SUPREME L'ENTENDRA LE 9 AVRIL.

Ottawa, 3 (D.N.C.). — La Cour suprême du Canada entendra la cause de la radio le 9 avril prochain, a-t-on décidé, ce matin. Les factums seront prêts le 1er du même mois. Après quelques discussions au sujet de la date on en est venu à cette entente.

Le gouvernement fédéral avait décidé il y a quelque temps de soumettre la question de la délimitation des droits au sujet de la radio à la Cour suprême du Canada. A cette fin, le ministre de la Justice

Nouvelles de l'A.C.J.C.

Chronique du Comité Régional de Montréal

Direction: Paul-Dollard MORIN, 6255 St-Denis, Montréal
Téléphone: (le soir, après 7 heures) CR. 9201

Comité Régional de Montréal

Aumônier: R. P. JOSEPH PARRÉ, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C.,
Président: FRANÇOIS DESMARIS, commis d'assurances,
Vice-président: HENRI MENARD, employé des "Postes",
Secrétaire: JEAN DELAGE, agent d'assurances,
Secrétaire-correspondant: ROLAND MORIN, commis de banque,
Trésorier: PAUL-H. TESTEVIDE, employé de bureau,
Membres: PAUL BERTRAND, étudiant; ROGER DUMAIS, étudiant; ROLAND CHRISTIN, étudiant; PAUL-DOLLARD MORIN, collègue.

Salut camarades !

Enfin, notre chronique hebdomadaire du Devoir renaît à la vie ! Depuis plus de deux mois déjà, les colonnes hospitalières du Devoir ne venaient plus renseigner les acéistes et leurs nombreux amis, sur ce qui se passe dans l'Association. C'était une lacune. Mais, réjouissions-nous, elle est comblée. Et, comme le dit Joubert: "Il ne faut jamais regretter le temps qui a été nécessaire pour bien faire". Le comité régional a constaté pendant ces deux mois, combien était appréciée cette chronique.

De toutes parts lui sont parvenues des lettres exprimant le profond regret causé par la disparition de la chronique qui était la "chose" attendue tous les lundis soirs. De toutes parts, ça n'a été qu'un vœu: Puisse cette chronique renaître à la vie et nous intéresser encore !

Eh bien, chers amis, je suis heureux de vous l'annoncer: désormais, grâce à la sympathie que nous témoignent toujours le Devoir, la chronique reprendra tous les lundis ou mardis soirs.

UN BEAU RAPPORT

CELUI DU CERCLE SAINT-LAURENT, DU COLLEGE SAINT-LAURENT

Voilà, chers amis, un cercle actif et vivant. Jugez-en: "Depuis janvier dernier, nous avons tenu trois réunions. Nous avons étudié la question des "Ecoles obligatoires", du "Chômage" et de la "Position économique du pays".

Le camarade Poulin a intéressé vivement son auditoire dans sa causerie intitulée: "La guerre est un fléau qui ne peut être empêché et qui ne s'éternisera jamais". Chaque travail fut suivi d'une discussion générale.

Le 18 janvier, le Cercle St-Laurent avait l'honneur de recevoir M. l'avocat St-Jacques, de Montréal, un ami de l'A.C.J.C., qui donna aux membres du cercle une brillante causerie intitulée: "Responsabilité, Honnêteté et Probité, tels sont les trois principaux facteurs de la valeur du Droit".

Puis camarade Brouillette s'attaqua au "Bolchevisme", au cours d'une réunion ordinaire que le Père Modérateur du cercle termine en disant que: "L'endurance et la persévérance au travail doivent être notre mot d'ordre, car, bien comprises par un cœur généreux et vaillant, ces qualités apportent nécessairement le succès et un bonheur constant".

JEAN-CHS DUTRISAC, secrétaire.

Discipline: Succès et Prospérité!

EN MARGE DE LA LETTRE CIRCULAIRE ADRESSEE A TOUTES LES CERCLES

Tous les acéistes ont sans doute été mis au courant de cette lettre sur la "Discipline". Cet article, concis mais substantiel, vaut la peine d'être lu et relu, camarades! Car il traite d'un sujet essentiel à la vie de l'Association.

Nous voulons et souhaitons de tout cœur que l'A.C.J.C. soit une société bien organisée, que toutes ses entreprises soient couronnées de succès; que notre Association, à nous, nous fasse honneur parce que prospère et forte.

Eh! bien, amis, pour en arriver là, il faut de la discipline! La discipline, c'est l'union, et le respect de l'autorité. Le comité central et le comité régional de Montréal, payant d'exemple ont resserré encore plus étroitement, les liens qui les unissent et désormais, le comité régional de Montréal, devient "comme une commission du comité central". Bravo! Nos chefs ont lancé un mot d'ordre. C'est bien; nous obéissons, et non pas d'une façon passive, mais activement et avec entrain.

Récriminations, divisions, zizanie, jeter dans la boîte aux déchets. Non, nous voulons une belle association, aussi nous n'hésiterons pas à sacrifier nos opinions personnelles lorsque nos dirigeants auront commandé. C'est nous qui les avons choisis, nos officiers; c'est parce que nous avons confiance en eux que nous leur avons confié la tâche, combien difficile et délicate, de diriger, soit notre cercle, soit notre région ou notre association tout entière. Eh! bien, n'entravons pas l'impulsion ascendante qu'ils veulent imprimer, soit à notre cercle, soit à notre région, soit à notre association.

Lorsqu'un mouvement est lancé, chers amis, entrons-y de tout cœur, et puisque l'énergie est le propre de la jeunesse, montrons-le. Ce qu'on nous propose est possible, alors, faisons-le.

Agissons tous ainsi, amis, l'A.C.J.C. sera "Une", car tous ses membres seront animés d'un même esprit et d'une même volonté. Et nos cercles seront prospères et vivants et actifs, faisant ainsi de notre région le château-fort de l'A.C.J.C. Reposant sur une base aussi

solide, l'A.C.J.C. va grandir et monter car sa mission est noble et elle est appelée à prendre une place prépondérante parmi les forces vives de notre peuple. Elle la prendra, et dans un avenir rapproché. Car la Jeunesse canadienne-française est là!

P. D. M.

FAITS ET NOUVELLES

PAS DE GENE!

Et surtout pas de fausse modestie!

Il y a sûrement des événements d'intérêt général qui se passent dans votre cercle. Secrétaire-correspondants, ayez le sens de vos responsabilités! Adressez-en un compte rendu au rédacteur de la chronique du comité régional, 6255 St-Denis, Montréal.

Et la chronique sera intéressante parce que tous, vous y aurez mis la main!

Prière de ne pas confondre: Pour toute communication ou demande de renseignements, s'adresser au comité régional (qui administre toute la région), 77, rue de la Providence, Montréal.

Pour tout ce qui regarde "Le Semour", Bureau 701, Immeuble Versailles, 60, rue St-Jacques ouest, Montréal.

Pour tout ce qui regarde la chronique du "Devoir", P.-D. Morin, 6255 St-Denis, Montréal.

A NOTER: Demain soir, aura lieu à l'Ecole des Frères, rue Bloomfield, Outremont, la soirée organisée par le Cercle St-Viateur. Il y aura une conférence sur la Jeunesse Rouge en Pays Soviétique, par le Père L. Gauthier, C.S.V., et une comédie intitulée: "Le secret des Pardallous".

Acéistes, c'est une initiative d'un de nos cercles, répétons avec empressement à l'invitation en y assistant nombreux. On nous promet une superbe soirée.

Le 18 mars, à 8 h. 30 p.m.: Assemblée inter-cercles au Cercle Pie X, coin Bordeaux et Rachel; que tous les cercles se fassent un devoir d'y être représentés, et largement. "L'union fait la force", et une soirée passée ensemble dans une réunion inter-cercles c'est l'union.

Au cours du mois de mars, il y aura une conférence sur "l'Eparcine", au Cercle St-Jacques, de la paroisse St-Marguerite-Marie, coin Ontario et Bordeaux. Ce vaillant cercle sera, au cours de cette soirée, affilié à l'Association.

Du 16 au 19 avril, le Comité Régional de Montréal organise une retraite fermée pour tous les acéistes de la région, à la Villa St-Martin. Il faut que tous les cercles soient représentés, et que ce soit un succès!

Pour toute information, téléphoner, le jour, à Ha. 6383, M. Gravel, chef du secrétariat-général; le soir, à M. François Desmaris, Wa. 9606w.

Envoyez les inscriptions au secrétariat-régional, 77, rue de la Providence, Montréal.

A.C.J.C.

CE SOIR A L'ECOLE QUERBES

Ce soir, le cercle St-Viateur, de l'A.C.J.C., organise une grande soirée dans la salle de l'Ecole Querbes, rue Bloomfield, Outremont.

Il y aura une conférence sur la "Jeunesse Rouge en Pays Soviétique", par le R. P. L. Gauthier, C.S.V., suivie d'une comédie interprétée par les membres du cercle, et intitulée "Le secret des Pardallous".

Cette soirée est sous la présidence de M. R. P. J. Paré, S.J., aumônier-général de l'A.C.J.C.

Mercredi, le 4 mars, à 8 h. 30 p.m., assemblée du comité régional au local ordinaire.

Conférences sur Virgile

A l'occasion du 2000^e anniversaire de la naissance de Virgile, deux conférences auront lieu sous les auspices de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, à l'Université même. La première sera prononcée mercredi soir, 4 mars, à 8 h. 30 par M. l'abbé Henri Jasmin, professeur de langues étrangères, qui l'a intitulée: "Virgile et Dante"; et la seconde le sera par le même professeur, le 22 avril, et elle portera sur "L'Ouvrage de Virgile".

Entre ces deux dates, le Frère Antoine Bernard prononcera une conférence sur "L'indépendance de la Belgique", soit le 8 avril, à l'Université, à 8 h. 30 p.m., à l'occasion du centenaire de la Belgique.

Deux thèses sur l'obstétrique

Le vendredi 6 mars, à 8 h. 30 p.m., dans la salle des conférences de l'Université de Montréal, il y aura soutenance de deux thèses de médecine obstétrique, par les professeurs-assistants de la Faculté de Médecine: les Drs Donatien Marion, qui a agi l'été dernier comme secrétaire du congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, et Alcides Ricard.

Le jury se composera des Drs E.-A. R. de Cotret, Aldégo Ethier et L.-E. Fortier.

Au Club Arthur Sauvé

"Nous sommes aussi patriotes et intelligents que les gens de Toronto qui se sont opposés durant 10 ans à la construction de voies élevées par le Canadien Pacifique et qui, à la fin, ont obtenu la victoire", déclarait samedi soir M. Alder-Dorion. Le représentant de Montréal-Dorion à la Législature rendait visite au Club Arthur-Sauvé qui tenait ce soir-là ses élections. Il en a profité pour traiter de la fameuse question des voies élevées dans le nord. Le Club Arthur-Sauvé s'est choisi les officiers suivants: MM. J.-A. Bélanger, président, Eug. Poirier, J.-A. Côté et Nelson Raymond, vice-présidents; L. Duquette, trésorier; J.-E. Bienvenue, secrétaire; A. Cousineau, secrétaire-adjoint; Gustave Monette, avisé adjoint.

LA RADIO

CONCERTS DE MARDI

Postes extérieurs

WEAF

6.00 p.m. — Orchestre Noir et Or, sous la direction de Ludwig Lachner. Programme: Marche célèbre, de Lachner; Ouverture de Fest Vorspiel, de Zimmermann; Valse Caprice, de Rubinstein; Vieux Portraits, de Crisp; Extrait de pièces de Schubert; Tout Vienne, de Strauss; Intermezzo, de Hadley; Entr'acte de "Il Happened in Nordland", de Herbert; Je vous aime, de Grieg; et Suite, de Fletcher.

7.00 p.m. — Volez's Service. Entrevue de Mme H. T. Baldwin et du professeur S. H. Slichter, de l'université Harvard, sur la sauvegarde du marché au point de vue du gouvernement.

7.30 p.m. — Soconyland Sketches.

8.00 p.m. — Blackstone Plantation. Solistes: Julia Sanderson et Frank Crumit; musique de scène sous la direction de Jack Shikret.

9.00 p.m. — McKesson Musical Magazine: concert d'orchestre.

9.30 p.m. — Happy Wonder Bakers.

10.00 p.m. — B. A. Rolfe et son orchestre Lucky Strike.

WJZ

6.30 p.m. — Orchestre des Sannah Liners, sous la direction de D. S. Merriman.

6.45. — Lowell Thomas, du Literary Digest.

7.45 p.m. — Les Vikings, quatuor d'hommes.

8.45 p.m. — Oeuvres des grands compositeurs.

10.00 p.m. — Programme Westinghouse, sous la direction de Nathaniel Shikret.

11.00 p.m. — L'heure du Coucher, sous la direction de Ludwig Lachner.

Programme: Ouverture de "Ruy Blas", de Mendelssohn; Danse de Camorristes, de Wolf-Ferrari; Extrait de la "Fille du Régiment", de Donizetti; Danse Baroque, de Herbert; Idylle, de Dider; Bummel-Petrus, de Werner-Kersten; Glacier Garden, de Keler-Bela; Colombine, de Beaumont; Chanson Triste, de Tschakowsky; Berceuse, de Kricka.

WABC

8.00 p.m. — Les Chanteurs Internationaux. Programme: Feasting I Watch, d'Elgar; Mah Lindy You, de Strickland; Just a Weaving for you, de Bond; O Give me your hand, arrangé par Brown; Sérénade d'Elmer, de Saint-Saëns.

9.30 p.m. — Programme Philco.

Pièces musicales tirées de Keler-Bela, de Brahms, de Gershwin et de Tschakowsky.

WGY

9.00 p.m. — Heure de la General Electric. Programme: Marche, de Carver; Solo de ténor, de T. Armstrong; Les Contes, de Hoffman; Barcarolle et Valse, d'Offenbach; Jean, de Burleigh, solo de ténor; Tantelette, de Bohm; Méditation de Thais, de Massenet; Marche de la General Electric, de Schmidt.

L'HEURE PROVINCIALE

Directeur de l'Heure provinciale: M. Edouard Montpetit; directeur artistique et annonceur: M. Henri Letondal.

Programme symphonique avec le concours de l'Orchestre symphonique Royal sous la direction de M. Henri Delcellier.

1. — Causerie: L'éducation artificielle des poussins, par le R. P. Wilfrid, de l'Institut agricole d'Oka.

2. — Ouverture: Coriolan, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique Royal. Directeur: M. Henri Delcellier.

3. — Habanera, d'E. Chabrier.

4. — Invitation à la valse, de Weber.

5. — Souvenirs de jeunesse, de J.-S. Bach. — Duo de clarinette et cor, avec accompagnement d'orchestre, par MM. J. Delcellier et J.-E. MacDonald et la Symphonie Royale.

6. — Caprice Espagnol, de Rimsky-Korsakoff; 1) Alborada; 2) Variations; 3) Alborada; 4) Scène bohémienne; 5) Fandango des Asturies.

L'Heure provinciale, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures, mardi le 3 mars.

CONCERTS DU C.N.R.

DE 9.00 HRES A 10.00 P.M.

OPERA-COMIQUE: "LE PETIT DUC". Musique de Charles Lecocq.

Solistes: Mlle Lucienne Desrochers, soprano; Mlle Marthe Lapointe, mezzo-soprano; Dr Paul Trépanier, ténor; M. Chas-Emile Brodeur, baryton. L'orchestre sera sous la direction de M. Henri Miro.

Les meilleurs programmes de mercredi

POSTES EXTERIEURS

WEAF

4 h. p.m. — LE TRIO MORGAN, Marguerite, pianiste, Frances, violoncelle, Virginia, harpiste.

6 h. 05. ORCHESTRE NOIR ET OR, sous la direction de Ludwig Lachner. Programme: Contour, de Grainger; Ouverture, de Valse, de Reissiger. Le Pas de l'Écharpe, de Chaminade; Oda-lis, d'Elie; Prélude religieux, de Lang, Whims, de Schumann; You and you, de Strauss. Rhapsodie slave, de Friclenan.

8 h. 30 p.m. — CONCERT MOBIL-OIL, sous la direction de Nathaniel Shikret. — Programme: Extraits de Princess Flavia, de Romberg, solo de soprano par Evelyn Herbert. Sérénade espagnole, de Chaminade; Kreislair, par l'orchestre. Chant d'amour indien, de "Rose-Marie", de Friml, solo par Evelyn Herbert. Voix du printemps, de Strauss, par l'orchestre, et autres pièces choisies.

9 h. p.m. — PROGRAMME HALSEY STUART. — Causerie sur "L'impôt sur le revenu", et concert par l'orchestre symphonique, comprenant: Marche triomphale, de Verdi; Extraits de "Day in Venice", de Nivini; Tarantelle, de Bohm; Hands across the sea, de Sousa et Les Patineurs, de Waldteufel.

9 h. 30 p.m. — L'HEURE PALM-OLIVE. — Olive Palmer, soprano; Elizabeth Lennox, contralto; Paul Oliver, ténor; Lewis James et James Melton, tenors; Elliott Shaw, baryton et Wilfred Glenn, basse; orchestre sous la direction de Gustave Haenschen.

10 h. 30 p.m. — HEURE COCA-CO.

LA. — Orchestre sous la direction de Leonard Joy.

WJZ

7 h. 15 p.m. — RECITAL JOE WHITE. — Le ténor a choisi un programme de chansons à l'honneur du foyer et de la maison. Romanza, de Granados, par un trio instrumental.

8 h. 30. LES CROISIERES MUSICALES du Pacifique Canadien. (Elles seront irradiées le mercredi soir au lieu du dimanche après-midi). Direction d'Alfred Heather.

11 h. p.m. — L'HEURE DU COUCHER, Slumber hour, sous la direction de Ludwig Lachner. — Programme: Ouverture d'"Orphée aux enfers", d'Offenbach. Menuet de Manon, de Massenet. Rejete Kati, de Czardas, de Hubay. Marche de Perse, de Ketybey, Sérénade, de Tarengahi. Pavane, de Havel. Pluie d'or, de Waldteufel. Voice of love, de Schumann. Smile of Columbine, de Drigo. Forget me not, de Macbeth.

RADIO-CAZETTE

Les poètes américains contemporains se prêtent à lire leurs propres poèmes au cours des programmes irradiés par les postes de la chaîne NBC, le mercredi soir, à 10 heures 45, heure de l'est. Vachel Lindsay, Mark Van Doren, Carl Sandburg, et plusieurs autres sont sur la liste de ceux qui passeront au microphone. La série de ces irradiations a été inaugurée, comme l'on sait, le 28 janvier, par Edna Saint-Vincent Millay, et elle alterne avec la série de lectures faites par Howard M. Clancy, d'oeuvres poétiques diverses. Après Edna Millay ont aussi récité des poésies au microphone: Roy Helton et Leonie Adams. Ces programmes sont irradiés afin de forcer le goût de la poésie ancienne et contemporaine, comme le font en musique les causeries de Walter Damrosch.

Ludwig Laurier, chef d'orchestre aux Etats-Unis pour l'Orchestre Noir et Or, a étudié sous des maîtres éminents en Europe. Il a joué aux côtés de Richard Strauss, Arthur Nikisch et Hans Richter, alors qu'il était étudiant en musique en Allemagne. Pendant deux occasions, il s'est trouvé sans argent et sans amis et il n'a pas craint de vivre dans un quartier pauvre et de fréquenter des restaurants modestes.

Le maire Jimmy Walker, de New-York, vient de refuser une offre alléchante de parler à la radio et de donner une série de causeries.

Clifton P. Fadiman, chroniqueur littéraire pour les postes NBC, qui cause de littérature tous les mercredis, après-midi à 5 heures, vient d'apprendre que ses auditeurs n'ont pas saisi clairement son nom. Ils ne peuvent écrire correctement son nom à sa seule audition. Il reçoit des lettres adressées au nom de Shaderman, Batterman, Feltermann et Fatherman. Il est maintenant de pratique courante de remettre à M. Fadiman toutes les lettres portant des noms étranges, et c'est pour lui.

À partir de cette semaine, le programme des Croisières musicales du Pacifique Canadien, sera radiodiffusé le mercredi à 8 heures 30 p.m., et non plus le dimanche après-midi comme auparavant.

PROGRAMMES DE MARDI

Postes locaux

CFRC

3.00 Programme salle Ross.

4.00 Heure Canadienne Electrical.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

6.00 Heure du crépuscule.

6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse.

7.00 Amos 'n Andy, NBC.

7.15 Les Vikings, NBC.

7.30 Phil Cook, NBC.

7.45 Orchestre Mont-Royal.

8.30 Oeuvres des grands compositeurs, NBC.

9.00 Orchestre et solistes.

9.55 Les résultats du hockey.

10.00 L'Heure française.

10.45 Johnny Marvin.

11.00 L'heure du coucher, NBC.

11.30 Résultats du hockey. Heure.

CKAC

3 h. 45 p.m. — Causerie faite sous les auspices du club d'aéroplanes modèles de Montréal.

5 h. à 6 h. p.m. — Heure Flo-Glaze.

6 h. à 6 h. 15. — Nouvelles — Température. Sommaire des programmes de la soirée.

6 h. 5 à 6 h. 30 p.m. — Récital de piano automatique.

6 h. 30 à 7 h. p.m. — Programme Montrose.

7 h. 30 à 7 h. 45 p.m. — Causerie de l'Inst. Prof. du service civil.

7 h. 45 à 8 p.m. — Programme Day-Martin.

8 h. à 9 h. p.m. — L'heure provinciale.

9 h. à 10 h. p.m. — Concert du C. N.

10 h. à 11 h. p.m. — Orchestre symphonique Molson.

11 h. p.m. — Résultats des parties de hockey, courtoisie de la "Canada Cycle and Motor".

11 h. à 11 h. 30 p.m. — Danse du Windsor.

11 h. 30 à 12. — Danse du Mont-Royal.

RADIO-CAZETTE

— Le professeur Albert Einstein, qui est de passage aux Etats-Unis.

PROGRAMMES DE MERCREDI

Postes locaux

CFRC

9.00 Trio du Parnasse, NBC.

9.15 Disques.

9.45 Miracles of Magnolia NBC.

10.00 L'Heure Ensoleillée.

10.15 Disques.

11.30 Pièces d'orgue.

12.00 Programme Alfred Bayne.

12.15 Sur les ailes de la chanson, NBC.

1.00 Cotes de la Bourse.

1.15 Gabrielle Vaillancourt, pianiste.

2.00 Piano.

2.15 Al and Pete, NBC.

2.30 Edna Wallace Hooper, NBC.

2.45 Sisters of the Thilliet.

3.00 Programme Ross Hall.

4.00 Canadian Electrical Supplies.

5.00 Hartney.

5.55 Pronostics de la température.

Résumé du programme. Heure.

6.00 Heure du crépuscule.

6.45 Cotes de fermeture à la Bourse.

7.00 Amos 'n Andy, NBC.

7.15 Joe White, ténor, NBC.

7.30 Programme Grenier.

8.15 L'orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal.

9.00 Quatuor parisien de violon.

10.00 Les Vagabonds russes.

10.45 Poèmes, NBC.

11.00 Studio.

11.15 Orchestre St-Régis.

11.30 Résultats des parties de hockey. L'heure. Fermeture.

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

10.30 L'ouverture de la Bourse.

10.45 Causerie française sur le menu quotidien.

11.00 L'heure exacte. Le menu quotidien, causerie en anglais.

11.15 Nouvelles, causerie et température.

11.30 Disques Columbia.

12.00 Programme Theronoid Old Tymes.

12.30 Bourses de Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue de la salle Tudor.

2.00 Causerie faite sous les auspices du Conseil national d'éducation.

3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

4.00 Disques Victor.

LA FANE FEMININE

En attendant le printemps

LES LAINAGES D'ENTRE-SAISON — QUELQUE CHOSE DE PRATIQUE: LE JERSEY-TWEED — MANTEAUX ET TAILLEURS

Les journées courtes et maussades sont derrière nous; le printemps n'est pas encore là, mais nous tendons vers lui et pour le fêter nous voulons d'autres toilettes.

Mars nous réserve peut-être encore de vilains assauts de froid, bourrasques furieuses, pluie ou neige nous attireront, mais nous avons plus de courage pour supporter ces intempéries, en songeant que chaque jour nous rapproche du doux printemps. Hâtons-nous d'oublier les intempéries du dehors et créons du soleil dans nos esprits en renouvelant notre trousseau.

Les manteaux de fourrures, les pelisses ouatées et fourrées nous ont été encore utiles, mais à côté de ces chauds vêtements, il nous faut le coquet tailleur, l'ensemble de lainage plus léger, la robe bicolore qui complète un manteau en même tissu. Après les exagérations inévitables que nous a valu le retour aux robes longues, aux tailles courtes, la mode s'est assagie; l'exquise mesure semble être sa caractéristique d'aujourd'hui; les robes de jour sont assez amples pour l'aisance de nos mouvements, tout en conservant, au repos, la ligne droite si amincissante. La taille revenue à sa place normale n'étrangle pas le buste; elle le souligne légèrement, et marque un peu plus bas dans le dos que devant. Les robes bicolores qui ont eu tant de succès l'hiver dernier n'ont pas épuisé leur vogue. Que le corsage soit en jersey et la jupe en neigeuse ou qu'il s'agisse d'une élégante robe d'après-midi, nous retrouvons cet emploi de deux tissus, de deux teintes différentes dans beaucoup de toilettes de printemps.

Pour nos manteaux, pour nos tailleurs nous choisissons cette année des tons soutenus; le beige, le vert amande, le bleu ardoise se portent moins que le brun ou le vert épinard. Les lainages mouchetés de blanc, ou de ficelle ont succédé aux tweeds. L'écoisais revient à la mode; nous voyons avec une courte veste noire ou sombre, une jupe à gros plis, en lainage écoisais; à moins que ce ne soit une blouse de taffetas écoisais qui se porte sous un tailleur uni.

Les jersey-tweeds, tissés lâche et rayés d'un autre ton, sont très en faveur. Ne conseillons cette fantaisie qu'aux femmes très minces; les raies en travers, comme les veut la mode étant assez épuisantes.

Vous porterez, tard en saison, des garnitures de fourrure plate: agneau rasé, astrakan ou gazelle.

LA PRINCESSE ASTRID ET SES ENFANTS



Cette intéressante photo représente la Princesse Astrid, de Belgique et ses deux enfants, la petite Princesse Joséphine-Charlotte et le bébé Prince Baudoin, héritier direct au trône de Belgique.

M. Lorbert mentionne comme grand historien de la dentelle et de la ville d'Argentan, et comme grand animateur de l'art dentellier, un ecclésiastique: l'abbé Le Boulanger.

Nul n'ignore qu'aujourd'hui l'art délicat de la dentelle et de la broderie trouve dans les ouvrages des couverts ses adeptes les plus habiles et les plus cotés.

LE COCHON-CHRONOMETRE

Nous ne connaissons pas tous les mérites du cochon, bien que nous disions à l'envi, en fins gourmets: "Tout est bon en lui." Or, le porc a, paraît-il, d'autres vertus que ses qualités comestibles. Il est très bon berger et l'on vient de l'essayer à ce titre dans le midi de la France, en imitant ce que font depuis longtemps les paysans des Apennins. Ces essais ont été concluants. Non seulement le cochon garde les moutons et les vaches aussi bien qu'un chien, mais il n'a pas besoin qu'on lui indique le moment de rentrer le troupeau. Comme s'il possédait un bon chronomètre, à l'heure exacte, tous les jours, il ramène son monde au camp.

Mais, ainsi employé, le porc cesse probablement d'être comestible, car, sans doute, personne n'a plus le courage d'immoler le bon berger.

AU JARDIN ZOOLOGIQUE

Le petit Jean examine avec intérêt la cage aux singes: — C'est bien dommage, dit-il, que les singes n'apprennent pas le piano.

— Pourquoi? — Parce qu'ils pourraient jouer tout seuls à quatre mains.

MICHELLE LE NORMAND (*Madame Léo-Pol Desrochers*): *Au tour de la maison*. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de la librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel" chef-d'œuvre du terroir, ainsi le qualifie notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05.

UN MENU PAR SEMAINE

POTAGE A LA PAYSANNE — EMINCE DE LIEVRE AUX CHAMPIGNONS — SALADE AU SPAGHETTI — PAIN D'EPICE

POTAGE A LA PAYSANNE

Mettez dans une marmite deux livres d'entre-côte de bœuf. Faites bouillir et écumez bien; jetez ensemble dans la marmite, un oignon blanc piqué de quatre clous de girofle, deux gousses d'ail, des carottes, des navets, quelques feuilles de céleri et une bonne poignée de sel. Laissez bouillir une heure. Ayez prêt un chou coupé en quatre; retirez du bouillon, s'il y a lieu, et mettez le chou dans la marmite avec une demi-livre de lard. Laissez cuire à point. Dressez les choux sur un plat, saupoudrez-les d'un peu de sel fin et de poivre; placez sur un autre plat la viande entourée de carottes et de navets.

EMINCE DE LIEVRE AUX CHAMPIGNONS

Prenez deux belles cuisses de lièvre rôties et froides, déossées, et mettez la chair dans une casserole, avec un morceau de beurre de la grosseur d'une noix, huit ou dix champignons, persil et échalottes hachés. Lorsque le beurre est fondu, vous ajoutez une petite cuillerée de farine que vous laissez jaunir et vous arrosez ensuite avec un demi-verre de vin blanc, sel et poivre. Avant de servir, mettez un jus de citron. Servez avec des croûtons froids dans le beurre que vous arrangez autour du plat.

SALADE AU SPAGHETTI

1 livre de spaghetti, 1 tasse de céleri haché, 1 cuillerée à soupe de persil haché, mayonnaise, 1 tasse 1-2 de jambon bouilli haché, sel et poivre au goût, laitue.

Cassez le spaghetti et préparez-le d'après la direction, et laissez-le refroidir. Lorsqu'il sera froid, mélangez-le avec les autres ingrédients, et servez sur laitue fraîche, couvrez de mayonnaise.

PAIN D'EPICE

Prenez de la farine de seigle bien

laminée, et pétrissez longtemps avec un peu de levain et du miel très chaud, ayant bouilli. Ajoutez ensuite à cette pâte du sucre, de la cannelle, des zestes de citrons râpés, et, si l'on désire, de l'anis ou des fruits confits. Après avoir pétri de nouveau, lorsque la pâte est bien compacte, on la laisse monter à une chaleur douce. Ensuite, on la divise en morceaux que l'on met dans des moules de papier ou de métal et que l'on fait cuire en ayant soin que la pâte ne soit pas trop saïsée, ce qui lui donnerait un mauvais goût.

Au Couvent de Saint-Laurent

Samedi prochain, le 7 mars, à 3 h. p.m., au Pensionnat des RR. SS. de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, une partie de cartes organisée par les anciennes élèves au profit des pauvres et des missions de cette communauté.

Les anciennes élèves du pensionnat et leurs amis sont cordialement invitées. On procédera ce jour-là même au tirage de la couterie Rodgers de 155 morceaux, de l'horloge cylindrique dorée et de l'urne en porcelaine peinte à la main.

Petite vie des saints

3 MARS

SAINT MARIN, MARTYR

Marin, officier à Césarée, en Palestine, vers l'an 372, ambitionnait une charge de centurion. Or, un compatriote se présenta qui fit valoir auprès d'Aché, gouverneur romain, que les lois de Rome défendaient de lui confier un grade, parce qu'il était chrétien. Le gouverneur fit venir l'officier et l'ayant entendu confesser loyalement sa foi, il lui donna trois heures pour réfléchir. Ce temps passé il aurait le choix entre la mort et l'abjuration.

ERNEST LAVIGNE

Professeur à St-Jean-Baptiste Organiste de piano, orgue, théorie, solfège.

958, avenue Duluth Est
Tél. FRontenac 5344 — Montréal



CHEZ EATON

Manteaux en caracul ou pattes de caracul

QUATRE ELEGANTS MODELES DONT DEUX SONT ILLUSTRES

79.00

TAILLES 14 A 20 DANS LE GROUPE

Une offre intéressante au Salon des Fourrures mercredi.



Voici une aubaine pour vous, mercredi. Un coup d'oeil sur les modèles illustrés vous dit que ces manteaux sont à prix remarquable pour leur élégance, et leur qualité ne lui cède en rien. Celui de gauche est en pattes de caracul avec garniture d'écureuil, celui de droite est tout en caracul brun Chekiang. D'autres sont en chevreau caracul noir et en pattes de caracul avec garniture de loup. Doublure de bon crêpe à dessins.

Payables par Paiements Différés moyennant un supplément équitable.

Troisième étage—Rue Sainte-Catherine

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

FAITS ET GLANES

DENTELLES

Dans la vivante série d'ouvrages qu'il consacre à "la France au travail", ouvrages couronnés par la Société de géographie et l'Académie française, M. A. Lorbert rappelle l'origine du point d'Argentan.

Ce fut d'abord une imitation du point de Venise, dit *punto in aere* (point en l'air). Mais le grand ministre Colbert estima que l'on pouvait faire mieux qu'imiter l'Italie. Il chargea les plus grands artistes contemporains de créer des modèles et des dessins nouveaux qui donneraient de la dentelle de France un cachet personnel. Ce fut le point *Colbert* aux brides jetées sans aucune forme régulière, avec des reliefs plus ou moins gros consistant dans des barrettes. Sur la fin du XVIIIe siècle, le point de France dérivait du point *Colbert* par rétrécissement de ses réseaux en mailles hexagonales piquetées sur chaque nan; puis Argenton se mit à faire des mailles plus petites. Ce fut le point d'Argenton. Mais une ouvrière de ce centre ayant eu l'idée de remplacer la bride bouchée au point de boutonnière par la bride tortillée faite en recouvrant le fil du tracé d'un autre fil, Alençon adopta aussitôt l'idée en rapetissant encore des trois quarts les mailles d'Argenton. La maille tortillée fut nommée maille cordonnée et devint la base du point d'Alençon.

peignait... Mort, l'enthousiasme qui inspirait son âme; morte, la volonté qui soutenait son pinceau!

Ce n'est pas Yvonne qui est là, sous les saules: c'est Germaine; et, dans le château voisin, il y a une femme aux cheveux blancs dont le cœur agonise et dont le corps dépérit.

Mon Dieu! comme cette enfant rappelle Yvonne! Malgré que Germaine soit plus brune, que ses cheveux aient les reflets de la châtaigne mûre, que ses yeux soient bruns et pointillés d'or, que son blanc visage se revête, par l'émotion, d'une fine teinte rosée, elle est l'image de sa mère. La jeunesse de Germaine ressemble à celle d'Yvonne comme une copie ressemblerait à un suave original qu'elle reproduirait en l'idéalisant. Yvonne fut jolies: sa fille est remarquablement belle!

Georges est si troublé, si malheureux, qu'il n'ose même point se faire voir à Germaine qui ne l'a pas aperçu. Cette rencontre, ce souvenir ont ravivé son mal. D'ailleurs, cette créature de charme et de candeur, que deviendra-t-elle? Sa ressemblance avec Yvonne remplit Georges d'une sorte de crainte superstitieuse. L'enfant, comme la mère, n'est-elle pas marquée

Feuilleton du "Devoir" TROP CHER par Marie LE MIÈRE

41 (Suite)

A Prémont, ce jour-là, on avait déjeuné en famille; le repas ne s'était point prolongé; et Lillian avait le bon sens de laisser toute liberté à ses hôtes pour suivre leurs goûts particuliers. Georges Fresnay, après une demi-heure de conversation qui avait été pour lui un supplice, était donc parti, seul, chasser dans le bois.

Il cheminait à l'aventure, absorbé dans sa triste rêverie, quand tout à coup il s'arrêta... Son cœur frémit à vingt pas en face, sur la berge du ruisseau, se dressait une jeune forme charmante.

Il y a vingt-deux ans... C'était là...

Cette fois, les branches flexibles

fortifiait de plus en plus.

Arrivé sur le terre-plein qui précédait le château, le jeune garçon poussa un cri prolongé qui devait annoncer le succès de sa recherche... D'autres cris lui répondirent, et bientôt des points lumineux glissèrent au loin, sur la route qui coupait le bois.

Une ombre légère se détacha d'un massif; une voix tremblante murmura: — C'est toi, Pierre? Tu le ramènes? qu'y a-t-il?

— Il n'y a rien répondit Georges. Et il recommença son récit. Mais, brusquement, le jeune homme avait quitté son père, et s'était lancé vers l'ombre douloureuse.

— Maman, ma pauvre maman, rentrez vite! Je vous en supplie... A cette heure, par ce froid, et vous êtes si peu vêtue!

Yvonne n'avait même pas pris le temps de jeter une mante sur ses épaules. Depuis de longues minutes, elle était là, seule, transie et figée dans l'interminable attente... Elle secoua imperceptiblement la tête en écoutant l'explication de son mari: son visage de martyre résignée reflétait, malgré elle, un doute ou plutôt une certitude cruelle! Elle sentait bien, avec son intuition de femme aimante, qu'il y avait eu "quelque chose!"

(A suivre)

pour un destin funeste? Qui sait le retentissement des fautes d'un père tout le sort de sa fille? Il marche, marche sous bois; sur le ciel, les lourdes nuées, s'abaissant de plus en plus, floconnent avec des reliefs étranges. Pour la seconde fois, Georges s'arrête; il relève en un soubresaut sa tête appesantie; tout près, une voix, basse et provocante, vient de lui jeter ces mots: — Me reconnaissez-vous, Monsieur Fresnay?

Un froid de glace envahit Georges; sa main s'étend, cherche un appui. Là, sur le bord de la clairière, se dresse une autre vision, une vision effrayante! Un diabolique sourire grimace sur un visage impudent... Georges pousse un cri faible; ses jambes se dérobent, il s'accroche aux buissons... Au bout de quelques secondes, se voyant seul, il se met à fuir, à courir comme un insensé...

Tel, avant-hier, le sanglier poursuivi, Georges s'enfonça dans les broussailles, se déchire aux épines, se heurte aux souches; enfin, n'en pouvant plus, il tombe, il s'affaisse dans l'herbe, la face contre le sol, en exhalant une sorte de râle lamentable...

Quoi! alors qu'il se croyait à ja-

mais débarrassé de cette présence, le misérable est revenu pour le menacer, pour le torturer, pour le perdre! Depuis sept ans, personne n'avait entendu parler de lui, et à peine Fresnay a-t-il remis le pied à Paris, que cet homme surgit on ne sait d'où!

Georges, hébété, inerte, reste là, pendant que la forêt s'assombrit sous le crépuscule, que le vent du soir se lamente sous les futaies, et que les feuilles mortes tombent, sur son corps immobile...

— Mon père? C'est vous? Que vous est-il arrivé?

Une lueur tremblotante se projette sur l'homme qui s'est relevé il y a un instant, et qui demeure chancelant à la même place. Pierre est là, portant un falot.

— Etes-vous blessé? demande le jeune homme pâle comme un mort.

Autour d'eux, la forêt, dans la nuit, est secouée comme une gigantesque chevelure, le vent hurle sous le ciel bas.

— Non, balbutie Georges. Rassurez-toi, je n'ai pas de mal.

De tous côtés, des clameurs retentissent; le jeune garçon n'ose y répondre... Oh! ce visage défiguré, ces habits en désordre et tout souil-

lés de boue! quelle terreur cette vue lui inspire!

— Ma mère est dévorée d'inquiétude, reprend Pierre d'une voix étranglée.

— Je suis désolé d'avoir causé tout ce désarroi... Ce n'est pas ma faute, je me suis égaré! Voyant venir la nuit, j'ai couru... Et je suis tombé de fatigue, je ne sais où.

— "Ce n'est pas cela! pensa Pierre. Il l'a vu!"

C'était là l'idée qui avait saisi le jeune garçon, au moment où tout le château s'inquiétait de la disparition de Georges. Immédiatement, Pierre avait pensé au vagabond de ce matin. Quel mystère, quel drame peut-être se passait dans les profondeurs du bois! Pour ne point alarmer davantage sa pauvre mère, déjà si terrifiée, le fils d'Yvonne n'avait rien dit. Plus mort que vif, il s'était contenté d'organiser les recherches... "Quel bonheur, songea-t-il, qu'il ait été découvert par moi et non par d'autres!"

Fresnay, appuyé sur le jeune homme, se raffermait un peu; mais il jetait de temps à autre des regards anxieux à travers les rampeaux. La conviction de Pierre se

fontifiait de plus en plus.

Arrivé sur le terre-plein qui précédait le château, le jeune garçon poussa un cri prolongé qui devait annoncer le succès de sa recherche... D'autres cris lui répondirent, et bientôt des points lumineux glissèrent au loin, sur la route qui coupait le bois.

Une ombre légère se détacha d'un massif; une voix tremblante murmura: — C'est toi, Pierre? Tu le ramènes? qu'y a-t-il?

— Il n'y a rien répondit Georges. Et il recommença son récit. Mais, brusquement, le jeune homme avait quitté son père, et s'était lancé vers l'ombre douloureuse.

— Maman, ma pauvre maman, rentrez vite! Je vous en supplie... A cette heure, par ce froid, et vous êtes si peu vêtue!

Yvonne n'avait même pas pris le temps de jeter une mante sur ses épaules. Depuis de longues minutes, elle était là, seule, transie et figée dans l'interminable attente... Elle secoua imperceptiblement la tête en écoutant l'explication de son mari: son visage de martyre résignée reflétait, malgré elle, un doute ou plutôt une certitude cruelle! Elle sentait bien, avec son intuition de femme aimante, qu'il y avait eu "quelque chose!"

(A suivre)

Le Journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par J. B. RIMMER, PROPRIÉTAIRE (à responsabilité limitée). DIRECTEURS: J. B. RIMMER, administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

Trois joueurs ont été mis à l'amende

Le président Calder a décidé d'imposer une amende de quinze dollars à Martin Burke, du Canadien, Jackson et Charlie Conacher des Leafs, pour s'être battus samedi soir dernier lors de la joute Canadien-Toronto dans la Ville-Reine. Comme Jackson est à sa troisième punition majeure, il est automatiquement suspendu pour une partie mais aucune autre punition ne fut infligée à Burke et à Conacher.

L'on était sous l'impression qu'une punition pour le reste de la partie était l'équivalent d'une troisième punition majeure mais le président Calder déclare qu'une suspension n'est pas prévue par les règlements, de sorte que Burke pourra s'aligner avec le Bleu Blanc Rouge contre les Sénateurs ce soir, à Ottawa.

Les joutes de ce soir dans la N. H.L. n'apporteront aucun changement dans le classement. Tous les clubs au programme rencontrent des équipes qui ne peuvent leur causer aucun tort, si ce n'est les Rangers qui auront à faire face aux Bruins et pour qui une victoire aurait le don de les placer confortablement en troisième position et en même temps menacer les Esperviers Noirs qui ne seraient alors qu'une demie partie en avant.

Le Canadien devrait remporter une autre victoire. Les deux équipes ont joué quatre parties à date et le Canadien est sorti victorieux en chaque occasion. La première rencontre se termina par le score de 5 à 1, la deuxième fut de 5 à 4, la troisième, jouée au Forum le 28 décembre, fut encore gagnée par le Bleu Blanc Rouge par le score de 8 à 5, un des plus gros scores de la saison, et la dernière fut un blanchissage pour les "Flying Frenchmen" de 3 à 0. Les Sénateurs ont subi un dur échec aux mains du Chicago, dimanche soir, et ceci n'aura pas le don de les encourager. Ottawa a cependant toujours été reconnu comme étant l'un des plus durs adversaires du Canadien et il n'y a aucun doute que la rencontre de ce soir soit des plus contestées.

Le Toronto rencontre le Philadelphia et devrait augmenter son pourcentage de victoires. Cade, dans le film, est cependant une sensation et contre Maroons à Montréal, samedi, il tint à lui seul le Montréal en échec durant deux périodes. Ce n'est qu'au dernier engagement que Montréal réussit finalement à s'assurer la victoire.

La rencontre la plus intéressante au programme sera sans aucun doute celle qui mettra aux prises Rangers et Boston. Ce sera la dernière rencontre entre ces deux équipes et les Rangers n'ont pas encore réussi à remporter la victoire contre les Bruins. Le Boston a trois victoires à date et deux joutes furent nulles.

Ligue Outremont

Dimanche dernier, à l'Arena Mont-Royal, les Outremont Rangers ont acquis le droit de rencontrer les Invaders pour le championnat en battant le Papineau par 1 à 0. Le jeu débuta à une vive allure et les Rangers multiplièrent leurs passes pour atteindre les buts de Thomas. Claxton, McGoldrick et Annett échangèrent des passes parfaites mais Doran était là sur la défense du Papineau et rien ne passait. La foule paraissait divisée et hurlait à chaque montée que faisait un joueur de son club favori. Au début de la seconde période les Papineau se lancèrent à l'attaque et ce n'est que malchance, si plusieurs fois ils ne complétaient pas, ils tenaient les Rangers accablés à leurs buts. Bation, la solide défense des Rangers fit ensuite plusieurs belles montées, mais son puissant lancer alla chaque fois s'égarer sur les côtés de la patinoire.

La troisième période nous montra, de la part des Rangers, les plus belles combinaisons que nous ayons vues cette année. Les deux équipes se battaient ferme, et la victoire semblait indécise jusqu'au moment où Bation prit la rondelle et fit une très belle passe à L. Claxton juste devant les buts. Alors, la joie des partisans des Rangers ne connut pas de bornes et tous criaient à qui mieux mieux. Le Papineau alors se jeta quatre et cinq hommes à l'attaque, et plus d'une fois, il fut très dangereux.

Doran a certainement joué sur la défense la plus belle partie de sa carrière; il a arrêté de beaux efforts des Rangers, et fut puissamment secondé par Thomas dans les buts. Perrier manqua souvent les buts de quelques poignées et il fut très habile pour combiner. Sanchez se trouva rapidement à son aise au milieu des rapides Rangers et fut très efficace. Bation fut pour les Rangers le meilleur joueur, et il aida à compter le point victorieux; il fut très solide sur la défense et fut puissamment secondé par Roseman. Hays causa une surprise; il ne s'était jamais si bien comporté sur la glace. R. Cardinal et Labelle furent constamment dangereux.

Les arbitres de cette joute furent T. Higgins et J. Vadboncoeur.

Alignement des équipes:
Rangers: McPhee, Bation, Roseman, McGoldrick, Claxton, Hays, Kon, Annett, Denman, Kearns.
Papineau: Thomas, Doran, Leduc, Sanche, Thétraut, Landes, Perrier, Labelle, Cardinal, Lapointe, Marien.

Première période
Pas de point.
Punitions: McGoldrick, Doran, Annett, Marien.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Hays, Cardinal.

Troisième période
1. Rangers: Claxton (Bation), 8.34
Punitions: Annett, Labelle.

Le McGill a déclassé le M.A.A.A.

Le McGill a fait un grand pas vers le championnat du groupe senior de la Q.A.H.A. en triomphant hier soir du M.A.A.A. dans la première partie de détail alors que les étudiants de notre université anglaise ont remporté la palme par un résultat de 7 à 2, prenant par conséquent un avantage de cinq points sur leurs rivaux.

Come c'est le total des points qui doit décider du championnat dans la série de deux parties le McGill semble maintenant invincible et tout porte à croire que les universitaires seront appelés à participer aux éliminatoires de la coupe Allan.

En vain Saint-Germain, Delahay et Wilson se sont lancés à l'attaque avec autant de vigueur que d'insuccès; en vain leurs saillies les ont portés à maintes reprises par delà la défense des Rouges et Blancs, toujours le même Nemesis les attendait d'un coup de patin bien placé allait chercher les lancers les mieux placés.

La supériorité de McGill n'a pas été confinée aux buts, loin de là, mais une bonne part de la victoire décisive d'hier revient au fait d'Ottawa qui depuis quatre ans fait des prodiges derrière un club qui lui donne une protection suffisante cette année pour la première fois.

La joute sans être rude a été remplie d'infractions et les arbitres, tout en ne punissant pas toujours, ont quand même trouvé le tour de donner 26 voyages au banc des pénalités.

La deuxième joute de la série sera disputée demain soir au Forum.

Alignement des équipes:
McGill: Powers, McGilivray, Farmer, Farquharson, Crutchfield, Ward, Robertson, McGill, McHugh, M.A.A.A.: Scotland, Boyd, Galbraith, Ward.

Première période
1—McGill, Crutchfield (McTeer) 7.00
Punitions: St-Germain 2, McGill, Scotland, McTeer, H. Wilson, Doherty.

Deuxième période
2—M.A.A.A., H. Wilson 2.31
3—McGill, McGilivray (Farmer) 6.29
4—McGill, Crutchfield (Robertson) 2.34
5—McGill, Robertson (Farmer) 1.26
6—McGill, Ward (Farquharson) 2.00
7—McGill, Farmer 3.30
Punitions: Wilson, Ward, McTeer, Scotland, Ahearn, Delahay, McGill 2, St-Germain, Doherty, Farmer, Scotland, Crutchfield.

Troisième période
8—M.A.A.A., St-Germain (Delahay) 1.10
9—McGill, Farmer 18.00
Punitions: McTeer 2, Wilson, McGilivray, McGill, Ward.

Saint-Laurent 2, Jarry et Frères 1

Les collégiens de Saint-Laurent ont ajouté une nouvelle victoire à leur crédit, leur seizième, en battant par 2 à 1, la redoutable équipe du Jarry Frère, le plus logique aspirant au championnat de la ligue Commerciale.

Une glace remarquablement dure pour la température actuelle, la rapidité, l'ensemble et l'habileté déployés de part et d'autre, ont fait de cette rencontre une des plus palpitantes joutes jamais disputées à l'Arena Laurentienne. L'intérêt en était de beaucoup augmenté par le fait que les deux équipes des visiteurs, Ethier et Forbes, ont porté l'an dernier, les couleurs du C.S.L. Gauthier, Marier et Charland ont encore été responsables des deux points des vainqueurs, tandis que Bumbay, aidé d'Ethier, a évité un blanchissage à son club. Rivest et Forbes se sont aussi fort mis en évidence. Hartenstein a été en grande partie le facteur de la victoire des collégiens par sa tenue vraiment sensationnelle. Les défenses ont joué d'une manière serrée, et le "hook-check" de Lamoureux a été des plus effectifs.

Jarry et Frère: Saint-Laurent: Martel, Rivest, Bumbay, Ethier, Forbes, Oiseau, Dupuis, Walker, Jarry.
Hartenstein, Trudel, Lapien, Gauthier, Marier, Charland, Lamoureux, Tremblay, Charette.

Première période
1—Saint-Laurent, Gauthier 9.15
2—Jarry et Frère, Bumbay 19.38

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Bumbay, Forbes.

Troisième période
3—Saint-Laurent, Marier 13.25
Punitions: Oiseau, Charland, Dupuis, Trudel, Walker, Ethier, Oiseau, Rivest.

Arbitre: Pamphile Yvon.
Dimanche le 22 mars, le C.S.L. a eu raison du Saint-Anne de Bellevue par 2 à 1.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)

Jule H. Long se rapporte au Montréal

Brenham, Texas, le 3 mars, 1931. — Jule H. Long, un jeune lanceur du club Montréal, reçu autant d'attention aujourd'hui que s'il était l'une des étoiles du losange. Long fut le premier joueur des Royals qui arriva ce matin.

Long vient d'Edyville, Neb., et il partit de chez lui de bonne heure afin d'être l'un des premiers à se présenter; il avait l'air content. Personne, cependant, ne remarqua le jeune joueur mieux que Herbie Moran, car Long est un nouveau joueur des Royals. Il est grand, bien bâti, mesure six pieds, et l'air d'avoir toute l'effort nécessaire pour lancer avec n'importe quel club.

Long a déclaré aux journalistes qu'il n'avait que 23 ans, et qu'il est bien content d'avoir un essai avec le club Montréal. Il fut l'étoile des lanceurs au collège où son ouvrage attira l'attention de plusieurs. Il passa au club Grande Isle de la Ligue de l'Etat du Nebraska où il a joué depuis près de deux ans. C'est alors que les Royals recurent de bons tuyaux sur son compte, et s'il est bon comme plusieurs le prétendent, il est presque certain qu'il restera avec le club. Dans sa première année de baseball, Long a gagné huit parties et en a perdu dix. L'an dernier, avec le même club, Long a fait beaucoup de progrès. Durant la courte saison, il gagna 15 parties et en perdit 9.

Il a un bon contrôle et ceci est démontré par le fait qu'il a laissé seulement 60 hommes prendre leurs buts — moins de 3 par partie. Avec un si bon record, Long recevra sûrement beaucoup d'attention au camp d'entraînement et aura toutes les chances au monde de démontrer ce qu'il peut faire.

Plus tard, dans la journée, arriva Chester Falk, il venait de chez lui en automobile. Au commencement de la saison 1928, Falk se fit une bonne renommée avec huit victoires successives à son crédit. Alors, tout d'un coup, avec aucune raison apparente il perdit toute son habileté. Lorsqu'on lui demanda le motif de cette soudaine réaction, Falk répondit qu'il ne savait à quoi s'en tenir lui-même, et qu'il ne voyait autre chose que le climat auquel il n'était pas habitué.

Falk est très anxieux de revenir avec le club, il prétend qu'il n'a pas perdu confiance en lui-même et qu'il peut encore lancer comme en 1929. Il a travaillé durant tout le mois dernier avec les garçons de l'Université du Texas, à Austin, et paraît être en bonne condition. Il n'a que 25 ans, n'a jamais eu de trouble avec son bras et prétend être en forme comme il ne l'a jamais été. Comme il a toujours été bon frappeur il sera très utile au camp d'entraînement et les Royals auront encore un autre bon lanceur pour leur club cette année.

Il est possible que d'autres joueurs se présentent aujourd'hui, bien que Herbie Moran a dit qu'il n'en attendait pas avant demain et ceux qu'il attend sont: Tony Savard, Bill O'Brien et John Pomorski, tous trois de Montréal, et ils doivent arriver demain matin, à 6 heures.

Exposition canine

150 chiens de toutes races sont inscrits pour l'exposition qui se tient ce soir au Garage Drummond, 1414, rue Drummond. Chiens de Terre-Neuve et poméraniens, setters et pékinois, Boston et bouledogues, alsaciens et caniches français lutteront d'élégance et de qualités pour décrocher le premier prix de l'exposition, un magnifique service à découper gravé aux armes de la Montreal Kennel Association.

L'adjudication des prix commencera à huit heures précises et tous les exposants sont priés d'être au poste à l'heure indiquée afin que la ligne de conduite ordinaire qui est de tout terminer pour onze heures puisse être poursuivie.

On obtient tous les renseignements nécessaires chez le Dr J.-H. Villeneuve, M.V., 314 ouest, rue Dorchester, Lancaster 4894, ou chez les Drs Etienne, 1225, rue Drummond, Marquette 6792.

FORUM WILBANK 6131

CE SOIR A 8 H.
NORTHERN ELECTRIC VS BELL TELEPHONE
(Joute annuelle pour la coupe Bell-Northern)

AUSSE
C.P.R. VS C.N.R.
(Joute annuelle pour la coupe des Chemins de fer)

Entrée générale 50c. Enfants 25c. Taxe comprise.

MERCREDI, 4 MARS A 8 H. 30 P.M.
(Partie finale du Groupe Senior)

McGILL VS M.A.A.A.

Enfants 25c. Entrée générale 50c. Sièges d'amphithéâtre non réservés 75c. Sièges d'amphithéâtre 1.00. Sièges de loges et promenade 1.50. Taxe comprise.

L'ouverture du tournoi du Ste-Brigide

Un événement très important dans le sport, c'est celui du championnat de boxe amateur de la ville qui commencera ce soir à 8 h. pour se terminer demain soir vers 11 heures, dans la salle de l'Assistance Publique, rue Lagacière est, près de Saint-Denis.

D'après la demande des billets jusqu'à date tout indique qu'il y aura foule à ces deux soirées où les fervents de la boxe pourront constater par eux-mêmes que nos pugilistes amateurs sont en bonne condition physique, mais peuvent aussi donner de vrais bons combats. Comme ceux-ci sont entraînés pour 10 rondes et qu'ils n'en font que 3 ou 4, alors il n'est pas surprenant de les voir y aller à la même vitesse du commencement à la fin de leur rencontre. Chose qu'il faut remarquer dans ces championnats, c'est qu'il y a des boxeurs qui se battent depuis cinq années et plusieurs d'entre eux pourraient faire plus que bonne figure contre des professionnels. Nous pouvons mentionner ici Harold Stewart, boxeur à 135 lbs, qui a remporté quatre victoires consécutives à New-York depuis deux mois et il a refusé plusieurs fois de devenir professionnel depuis qu'il est revenu des jeux olympiques où il a représenté le Canada en 1928. Il y a aussi John Keller, champion du Canada à 118 lbs, qui n'a perdu aucune décision depuis deux ans, qui se battra à 126 lbs, du Ste-Brigide, aura son mot à dire dans cette classe. Lucien Dery, du Ste-Brigide, champion de la ville à 100 lbs, est en bonne condition et il saura défendre son titre avec honneur encore cette année; Clancy Mars, du Verdun, est l'un des favoris pour la classe de 160 lbs, mais le champion actuel, C. Neilson, sera l'homme à vaincre pour remporter cette classe.

Dans la classe de 175 lbs le fameux boxeur constable Méthot nous revient avec plaisir après deux ans, mais il s'entraîne depuis 6 mois et il sera dur à battre dans cette classe. Bobby Martin, du Y.M.C.A., champion à 112 lbs et l'un des beaux boxeurs amateurs du Canada sera certainement intéressant à voir à l'ouverture, et pour être franc envers le public, il faut dire qu'il est difficile de choisir qui sera le nouveau champion dans les 10 classes qui seront au programme. Pour suivre les règlements du tournoi il y aura trois joutes pour donner la décision de chaque combat, et par conséquent, l'arbitre n'aura aucune décision à rendre.

Voici les entrées jusqu'à date:
100 lbs: J. Matts, C.P. Verdun, L. Dery, Sainte-Brigide; 108 lbs: N. Leblanc, Y.M.C.A.; 112 lbs: J. Keller, Y.M.C.A.; 118 lbs: J. Keller, Y.M.C.A.; 126 lbs: H. Meyer, Y.M.C.A.; 135 lbs: J. Keller, Y.M.C.A.; 147 lbs: J. Keller, Y.M.C.A.; 154 lbs: J. Keller, Y.M.C.A.; 160 lbs: J. Keller, Y.M.C.A.; 168 lbs: J. Keller, Y.M.C.A.; 175 lbs: J. Keller, Y.M.C.A.

Goodfellow, Detroit 22 19 41 32
Boucher, Rangers 26 10 39 33
Phillips, Montréal 10 25 30 30
Neville, American 16 18 32 60
Welland, Boston 17 11 28 12
Oliver, Boston 14 18 10 18
T. Cook, Chicago 14 12 26 28
Shore, Boston 14 12 26 28
Clapper, Boston 18 24 48 48
Gottselig, Chicago 18 24 48 48
Cooper, Detroit 13 12 24 10
Barry, Boston 11 12 23 23
Keeling, Rangers 12 9 21 27

Y.M.H.A. Poids-lourd: C. Druce, Y.M.C.A.
Voici les officiels qui dirigeront ce tournoi:
Arbitres: Albert Hott, Hommy Sullivan, Joe. Glickman.
Juges: Dr L.-O. Geoffroy, Jos.-C. Smith, J. Chien, L. Paradis, J. Gow et P. Volker.
Chronomètres: Jos. MacDonald, J. La-Croix et J. Gagné.
Représentants: A. A. U. prés. W.-H. Deuman, vice-président, J. Beaton.
Régisseurs: R. Dion, J. Contant et E. Lemay.
Médecins: Dr A. Lefebvre, J.-A. Huot et V. Landry.
Pseurs: Ernie Boucher et Jos. Glickman.
Comité en charge: prés. E. Archambault, E. Neveu, Adm. R. Millard, secrétaire, P. Rochelle, C. Chenevert, A. Gagnon et P. Provost.
Commissaire: Dennis White.
Maître de cérémonies: Ernie Métivier.

Morenz est toujours en 1ère place

Howie Morenz continue à mener chez les compteurs de la Ligue de Hockey Nationale malgré qu'il ait dû s'abstenir de participer à deux parties à cause de blessures reçues, et il a actuellement un avantage de cinq points sur Goodfellow, son plus proche rival.

Voici le classement des compteurs à date dans le circuit Calder:

DIVISION CANADIENNE
Morenz, Canadien 26 20 46 49
Stewart, Montréal 22 10 32 68
Joliat, Canadien 22 19 31 65
Primeau, Toronto 16 12 28 75
Bailey, Toronto 14 14 28 42
Gagnon, Canadien 16 8 24 68
Cox, Ottawa 10 13 24 68
Himes, Montréal 13 13 24 68
Lamb, Ottawa 13 13 24 68
Lynch, Canadien 16 6 22 50
Burch, American 13 8 21 35
Silva, Ottawa 13 7 20 36
Touhey, Ottawa 12 8 20 38
Gagné, Ottawa 12 7 19 35
Ward, Montréal 11 7 18 30
Finnigan, Ottawa 8 8 16 30
Cox, Ottawa 8 16 30
G. Mantha, Canadien 9 6 15 18
McVeigh, American 4 11 15 23
Ward, Montréal 5 14 24
Clancy, Toronto 5 9 14 37
Paterson, American 8 5 13 65
Shepard, American 5 12 12 35
Dutton, American 1 11 12 59
Larochelle, Canadien 7 4 11 31
Cox, Canadien 6 11 18 31
Trotter, Montréal 6 5 11 46
Alex. Smith, Montréal 5 6 11 73
Garsney, American 4 10 14 30
Mantha, S. Canadien 4 6 10 75
Frederick, Canadien 4 6 10 75
Hughes, American 4 5 9 14
Fay, Toronto 4 5 9 14
Curran, Rangers 4 5 9 14
Mondou, Canadien 4 3 7 8
Grovenor, Ottawa 3 4 7 21
Ward, Montréal 3 4 7 21
Gallagher, Montréal 4 2 6 33
Burke, Canadien 4 2 6 33
Rivest, Canadien 2 4 6 33
Horne, Toronto 1 5 6 67
Bryde, American 1 5 6 67
Dutkowski, Chi-American 2 3 5 38
Art. Smith, Ottawa 1 4 5 53
Northcott, Montréal 1 3 4 8
McVicar, Montréal 1 3 4 29
Conacher, Montréal 1 3 4 47
Bourgeois, Rangers-Ottawa 0 4 4 32
McCahey, Canadien 2 1 2 10
Starr, Ottawa 2 1 2 10
Ayers, American 2 1 3 34
Wilcox, Montréal 2 0 2 13
Lesieur, Canadien 2 0 2 12
Ruggins, Montréal 1 1 2 2
Neville, American 1 0 1 2
Haynes, Montréal 1 0 1 2
Huard, Toronto 1 0 1 18
Roche, E. Montréal 0 1 1 6
Roche, D. Montréal 0 1 1 6
Connor, Ottawa 0 0 0 4
Pettinger, Ottawa 0 0 0 2
Boucher, Montréal 0 0 0 25
Convey, American 0 0 0 2
Hamel, Toronto 0 0 0 4

DIVISION AMERICAINNE
Goodfellow, Detroit 22 19 41 32
Boucher, Rangers 26 10 39 33
Phillips, Montréal 10 25 30 30
Neville, American 16 18 32 60
Welland, Boston 17 11 28 12
Oliver, Boston 14 18 10 18
T. Cook, Chicago 14 12 26 28
Shore, Boston 14 12 26 28
Clapper, Boston 18 24 48 48
Gottselig, Chicago 18 24 48 48
Cooper, Detroit 13 12 24 10
Barry, Boston 11 12 23 23
Keeling, Rangers 12 9 21 27

Goodfellow, Detroit 22 19 41 32
Boucher, Rangers 26 10 39 33
Phillips, Montréal 10 25 30 30
Neville, American 16 18 32 60
Welland, Boston 17 11 28 12
Oliver, Boston 14 18 10 18
T. Cook, Chicago 14 12 26 28
Shore, Boston 14 12 26 28
Clapper, Boston 18 24 48 48
Gottselig, Chicago 18 24 48 48
Cooper, Detroit 13 12 24 10
Barry, Boston 11 12 23 23
Keeling, Rangers 12 9 21 27

Ingram, Chicago 16 4 20 35
Beattie, Boston 10 10 20 25
Lewis, Detroit 13 1 16 32
Owen, Boston 10 8 18 31
March, Chicago 11 6 17 32
Hay, Detroit 7 10 17 24
Adams, Chicago 5 12 17 10
Mills, Phila. 13 2 15 37
Aurie, Detroit 10 3 10 23
Howe, Philadelphia 7 8 15 16
Desjardins, Chicago 3 12 15 11
McDonald, Philadelphia 6 14 20 20
Sorell, Detroit 7 7 14 10
Kilrea, Philadelphia 6 8 14 20
Chapman, Boston 5 12 12 28
Thompson, Rangers 5 7 12 32
Couture, Chicago 3 7 12 28
Graham, Chicago 3 10 16 20
Jerwa, Rangers 4 5 9 16
Ripley, Chicago 4 5 9 16
Galtner, Boston 4 5 9 16
Pilmore, Detroit 6 1 7 8
Dillon, Rangers 5 2 7 6
Jardis, Phila. 4 3 7 8
Miller, Chicago 3 4 7 8
Somers, Chicago 3 4 7 27
Wirtes, Detroit 2 5 7 34
Romes, Chicago 2 5 7 2
Murdock, Boston-Philadelphia 3 6 2
Barton, Philadelphia 3 6 2
Lyon, Philadelphia-Boston 2 4 6 23
Harris, Boston 2 4 6 20
Graham, Chicago 3 10 16 20
Wentworth, Chicago 3 2 5 10
Arbour, Chicago 3 2 5 12
Jardis, Phila. 4 5 9 16
Galtner, Boston 4 5 9 16
Noble, Detroit 2 2 4 36
Aurie, Rangers 2 2 4 36
Evans, Detroit 1 3 4 12
White, Philadelphia 3 6 2
McCahey, Detroit 2 1 3 32
McCahey, Detroit 2 1 3 32
Bostrom, Chicago 2 1 3 28
Frederickson, Detroit 0 0 0 36
Roddan, Rangers 0 0 0 36
Pratt, Rangers 2 2 0 36
Hutton, Boston-Philadelphia 1 1 2 47
McKinnon, Philadelphia 1 1 2 47
Folgar, Rangers 0 0 0 36
Maracy, Rangers 0 0 0 36
Creighton, Detroit 0 2 2 10
Hitchman, Boston 0 1 1 37
Wirtes, Detroit 0 0 0 36
Fraser, Philadelphia 0 0 0 22
Rourke, Detroit 0 0 0 112
Hicks, Detroit 0 0 0 10
Coulson, Philadelphia 0 0 0 53
Goodsworth, Detroit 0 0 0 2

La joute n'a pas eu lieu

La partie entre St-François et le Canadien de Sherbrooke, annoncée pour hier n'aura pas lieu avant le milieu de la semaine.

Quoi qu'il en soit, la joute n'est pas définitive, il est fort probable d'après les officiels de la Q.A.H.A., que les deux clubs se rencontreront dans une partie à finir jeudi soir à l'Arena Mont-Royal.

Le vainqueur de la joute rencontrera ensuite le vainqueur de la joute Québec-Ille Maline ici, dimanche après-midi.

Aux sportsmen d'Hochelaga et de Préfontaine

Après le magnifique succès sportif remporté avec la course en raquette, le 21 février dernier, la direction du club Athlétique Beauvilliers, sollicitée de toutes parts, a décidé d'élargir ses cadres.

Afin que son nom ne soit pas un obstacle au succès du club, M. L.E. Beauvilliers, président honoraire, a généreusement demandé de prendre un nouveau nom qui permettrait aux citoyens des quartiers Hochelaga et Préfontaine de donner leur adhésion au club qui portera leurs couleurs, sans crainte de faire de la réclame à une maison de commerce au détriment des autres.

Nous adressons donc une invitation générale à tous les marchands et sportsmen des deux quartiers de bien vouloir assister à l'Assemblée qui aura lieu dimanche prochain, 8 mars, chez M. Alfred Champagne, président du club, au No 2227 Darling.

Cette assemblée est convoquée dans le but d'adopter un nouveau nom, qui réunira tous les suffrages, étudier les différentes constitutions des clubs de l'Union Canadienne des Raquetteurs, adopter des règlements, etc.

Nous adressons une invitation

à tous les marchands et sportsmen des deux quartiers de bien vouloir assister à l'Assemblée qui aura lieu dimanche prochain, 8 mars, chez M. Alfred Champagne, président du club, au No 2227 Darling.

C. ALLARD BAT BEN SLATER

Conrad Allard a remporté sa deuxième victoire consécutive hier soir en triomphant du vétéran Ben Slater par un résultat de 250 à 194 dans le tournoi de billard pour le championnat de l'est du Canada, qui se poursuit actuellement dans les salles du Conseil Lafontaine, des Chevaliers de Colomb.

Ce soir, Noël De Tilly et J. Arthur Marchessault se disputeront la victoire. La partie commencera à 8 heures et demie et les amateurs du jeu de billard sont cordialement invités. L'entrée est libre.

spéciale à Messieurs Gérard Pré-vost, capitaine des raquetteurs du National, A. Gascon, président du Trappeur, R. Crevier, secrétaire des Coueurs Joyeux et tous les officiels des autres clubs de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

Pour information, MM. Alfred Champagne et E. Papineau, 3400 Ontario, Tél. Frontenac 0068 et 0152.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL D'IMPRIMERIE
Le Conseil syndical catholique des métiers de l'imprimerie se réunit ce soir, à la salle No 7, Edifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Tous les délégués syndicaux et officiels sont cordialement priés d'assister. Rapport de l'agent d'affaires. Par ordre.

SYNDICAT DES PEINTRES
Le Syndicat catholique des peintres se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Rapport de M. E. Ouellette, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

A LACHINE
Le Syndicat catholique des travailleurs en fer de Lachine se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Rapport de M. E. Ouellette, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

ASSEMBLÉES DE MERCREDI
Demain soir, auront lieu à l'Edifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est, les assemblées syndicales suivantes:
Sections 1, 2, 3 et 4 pour les monteurs, les machinistes, les tisseurs et les travailleurs du cuir à semelle, du Syndicat des cordonniers.
Association des plâtriers.

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX
Le Syndicat catholique des fonctionnaires municipaux se réunit ce soir, à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Cette assemblée est spéciale et tous les membres sont priés d'y assister. On étudiera les relations à entretenir avec le Syndicat des employés du chantier municipal, M. A. Charpentier sera présent. Par ordre, J. W. Lessard, secrétaire.

Les comptables publics
La Corporation des Comptables Publics de la Province de Québec célébrera le 10e anniversaire de sa fondation, le 6 courant, par un banquet à l'hôtel Windsor.

Cette association dont les membres portent le titre d'associés C.P.A., fut créée par une loi spéciale de la Législature en 1920. La constitution fut amendée en 1927. Le nom fut alors modifié et toutes les associations de comptables professionnels furent mises sur un pied d'égalité relativement à la condition d'admission, examens, etc. En effet les candidats à l'admission à la pratique passent leurs examens ensemble, sans aucune distinction quant à l'association vers laquelle ils se dirigent.

Le lieutenant-colonel C. S. Walters, commissaire de l'impôt sur le revenu, lui-même C.P.A., sera

Au conseil de Longueuil

LA MOTION GARIÉPY — L'INSTRUCTION DES LIVRES DU SECRÉTAIRE-TRESORIER

Le conseil de la cité de Longueuil a tenu sa séance régulière hier soir. Le conseil était au grand complet, et la partie de la salle réservée au public bondée. Le principal incident de la soirée fut une motion de l'échevin Gariépy pour faire enlever le département du secrétaire-tresorier, motion qui fut renversée.

Parmi la correspondance reçue se trouvaient des lettres de MM. Alexandre Taschereau, J.-E. Perreault, J. Boulanger, Alexandre Thibault et J.-H. Rainville. Ces lettres ont trait aux requêtes présentées par Longueuil à la dernière réunion du conseil relativement à l'ouverture de la route Saint-Lambert-Lévis en construisant des ponts sur les trois rivières traversées, puis à la descente du nouveau pont au boulevard Rainville. Dans les deux cas ces messieurs accordent toute attention aux questions exposées. Pour ce qui est de la descente du pont les travaux commenceront au printemps.

Les rapports des commissions ont eu ceci de remarquable: M. Gariépy, le nouvel échevin, ayant refusé la présidence de la commission d'adjudication, M. Taylor préside cette commission en plus de la commission de finances.

M. Gariépy a ensuite donné avis d'une motion pour qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir un second avis à une proposition; ce rapport a été créé lorsqu'il y avait 8 échevins et maintenant il n'y en a que quatre.

M. Gariépy propose, appuyé par M. Dubuc, que la commission de transport soit reconstituée; l'on décide finalement que cette commission sera composée de tous les membres du conseil.

On adopte aussi une proposition de M. Gariépy à l'effet de prier le gouvernement de Québec de nommer le 4ème membre de la commission des logements ouvriers de Longueuil, de manière à ce que cette commission puisse siéger.

Puis survient le grand débat: M. Gariépy propose, toujours appuyé par M. Dubuc, que l'on demande au ministre des affaires municipales de nommer un vérificateur pour inspecter les livres du secrétaire-tresorier de la cité; cette enquête devra porter sur l'élaboration des règlements de répartition, sur les rôles de cotisation et la perception des taxes, sur les sommes dues sur logements ouvriers, etc. M. Gariépy parle d'abus, de retards, de négligences apportées à la rentrée des fonds dus à la ville.

M. Taylor demande de patienter, de ne pas prendre les gens à la gorge; toutes les villes ont des arriérés, toutes les villes comme toutes les compagnies perdent de l'argent pour mauvaises créances. Longueuil a souffert de la question de transport; cette question est sur le point d'être réglée et à partir de ce moment il n'y aura plus une maison à louer dans Longueuil.

Je ne vois pas, dit M. Taylor, qu'il nous soit avantageux de "broadcast" ainsi notre affaire à Québec. M. Taylor propose alors, en amendement, appuyé par M. Narbonne, que la question soit renvoyée à la commission de finances pour étude et rapport.

M. Gariépy ajoute qu'il n'y a pas de publicité à craindre, que ces enquêtes soient faites discrètement. Et l'on vote sur l'amendement, deux contre deux, et le maire pour, puis sur la motion principale, deux contre deux également, et le maire vote contre.

On adopte ensuite les trois articles de l'ordre du jour.

Règlement pourvoyant à un emprunt temporaire en attendant le paiement des octrois du gouvernement, à un emprunt temporaire en attendant le produit de la vente des débetures et à un emprunt à long terme par obligations pour payer la part de la municipalité dans le coût des travaux.

Résolution de renouvellement de billet de \$300,000.

Résolution imposant une taxe provisoire en attendant que le budget soit voté.

Une défection travailliste

SIR CHARLES TREVELYAN DEMISSIONNE COMME PRÉSIDENT DU BUREAU DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE — UNE LETTRE A M. RAMSAY MACDONALD

Londres, 3. (S. P. C.) — Sir Charles Trevelyan vient de résigner ses fonctions ministérielles de président du bureau de l'instruction publique. Il donne comme raison de sa démission le rejet par la Chambre des lords du bill haussant d'un an l'âge de sortie des écoles, et aussi le fait qu'il n'accepte pas, d'une manière générale, la politique d'un gouvernement auquel il reproche de n'être pas assez socialiste.

Dans la présente situation du commerce, écrit-il dans une lettre au premier ministre Ramsay MacDonald, de grandes mesures socialistes constituent notre seul espoir. Le gouvernement, au lieu d'entreprendre des économies douloureuses et inefficaces, devrait s'employer à démontrer au pays que le socialisme est une alternative à l'économie et à la protection.

A propos du rejet du bill de scolarité par les lords, sir Charles écrit que la Chambre Haute a enrayé ce qu'il y avait d'essentiel dans une mesure de véritable progrès.

Sir Charles ajoute que les dispositions présentes du chancelier de l'Échiquier, M. Philip Snowden, il ne peut pas compter obtenir de celui-ci la gratuité de l'instruction secondaire, "qui est une autre chose importante que nous devrions faire".

Le gouvernement a promptement remplacé sir Charles par M. H. B. Lees-Smith, qui était directeur général des postes. Le major C. R. Attlee, qui était chancelier du duché de Lancaster depuis la démission, en mai dernier, de sir Oswald Mosley, succède à M. Lees-Smith comme directeur général des postes.

Dans une lettre à sir Charles, M. MacDonald remercie l'ancien ministre des services qu'il a rendus et lui dit qu'il accepte sa démission avec regret.

Sir Charles continuera de siéger aux Communes comme député de New Castle. Agé de soixante ans, sir Charles, troisième baronnet du nom de Trevelyan, est le fils aîné d'un ancien ministre, Député libéral de la circonscription d'Elland, West Riding Yorks, de 1899 à 1916, il a été secrétaire parlementaire du bureau d'instruction publique de 1908 à 1914, année où il a démissionné pour protester "contre une politique qui entraînait la Grande-Bretagne dans la guerre". En 1921 il devenait membre du parti travailliste et en 1922 Central Newcastle l'électait comme député travailliste.

Le divorce au Canada

ON A ACCORDÉ 875 REQUÊTES EN 1930 DONT 40 DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Ottawa, 3 (S. P. C.). — On a accordé au cours de l'année 1930 875 demandes de divorce, d'après le rapport officiel du Bureau des Statistiques fédérales publié hier. De ce nombre, le parlement en a accordé 247, y compris les dissolutions de mariage dans les provinces de Québec et d'Ontario. Les autres ont été accordées par les différents tribunaux dans les six provinces. Il n'y a pas eu de demande de divorce d'accordée dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Depuis la Confédération il n'y a eu qu'un seul mariage annulé dans cette province.

La Colombie britannique vient en tête pour le nombre de divorces. Dans cette province seule, on en a accordé 253. Ontario en a eu 207, l'Alberta 151, le Manitoba 114, la Saskatchewan 62, Québec 40, le Nouveau-Brunswick 27 et la Nouvelle-Écosse 19. Ce total de 875 dépasse de 59 celui de l'année précédente et c'est le plus considérable dans l'histoire canadienne. Depuis 1913, on a accordé dans tout le Dominion un total de 7,756 divorces.

Le rapport officiel du Bureau des Statistiques montre qu'un grand nombre de divorces entre Canadiens ont été obtenus aux États-Unis.

La question des marchés

PLAIDOYER DE M. OMER CÔTÉ EN FAVEUR DE L'AGRANDISSEMENT DU MARCHÉ BONSECOURS — L'ECHEVIN DEGUIRE DISPOSE AUX CONCÉSSIONS — REMARQUES DE M. BRAY

La Commission des marchés, composée de membres de la Commission technique et de la Commission d'urbanisme, a tenu hier après-midi sa première séance sous la présidence de M. S.-A. Beaulne, président de la Commission technique. Les principaux témoins ont été M. Omer Côté, avocat, et M. l'échevin Pierre Deguire. Au nom de l'Association des propriétaires et des hommes d'affaires de Ville-Marie, dont il est le secrétaire, M. Côté a prononcé un habile plaidoyer en faveur de l'agrandissement du marché Bonsecours. On sait que c'est M. l'échevin Deguire qui a lancé l'idée d'un grand marché central dans l'est-centre de la ville, près des rues Frontenac et Sherbrooke et des voies du Pacifique Canadien. M. Deguire n'a pratiquement pas parlé de son projet hier. Il était tout disposé aux concessions: qu'on laisse le marché Bonsecours aux gens du quartier Ville-Marie, dit-il, mais qu'on construise ailleurs un grand marché pour accommoder producteurs et consommateurs; qu'on construise le marché où l'on voudra, pourvu que le terrain soit étendu, qu'on puisse l'acheter à bon compte et qu'il soit d'accès facile.

Plus d'une centaine de personnes assistaient à la séance de la Commission. MM. Zéphyrin Hébert, Jos. Versailles, E. Richard, J.-O. Lebreque, N. Brodeur se sont tous prononcés en faveur du maintien et de l'agrandissement du marché Bonsecours. M. l'échevin Quintal ne voudrait pas donner l'impression qu'il veut à tout prix faire transporter le marché dans son quartier, comme il en a été question, mais on voudrait bien remarquer qu'il ne s'agit pas de maintenir le marché Bonsecours, mais de l'agrandir, ce qui pourrait bien couler les yeux de la tête et ne régler la question que pour un temps.

M. Jos. Versailles fait observer que l'agrandissement du marché Bonsecours et la création de nouveaux marchés sont deux questions différentes. De nouveaux marchés peuvent répondre à certains besoins, mais il lui semble bien qu'il ne saurait être question de déplacer le marché Bonsecours. Si le marché central se trouvait ailleurs qu'au port, alors il devrait être question de le transporter.

M. Renaud, député de Laval à la législature, invité à prendre la parole, a déclaré qu'il ne voulait pas se prononcer dans une question qui intéresse surtout les gens de Montréal, mais qu'il est convaincu qu'il ne faut pas qu'il y ait deux grands marchés dans une ville.

M. OMER CÔTÉ

"Le marché Bonsecours, dit M. Côté, est en particulier ce lieu par excellence où s'établit le plus facilement l'effective comparaison entre les divers produits fermiers apportés sur le marché par nos cultivateurs et ceux offerts par nos maisons de commerce des alentours, produits venant, eux, d'un peu partout à travers le pays, et même de l'étranger. C'est pourquoi, devant cette comparaison, le consommateur ne peut que constater la régularité, stabilisant les prix à un niveau des plus équitables, permet aux acheteurs d'acquiescer à meilleur compte les produits les plus beaux, et de meilleure qualité.

"Pour réaliser ailleurs ce qui se passe au marché Bonsecours, il faudrait tout transporter, et les cultivateurs et nos maisons de commerce et tout le quartier financier qui est inséparable d'une zone commerciale. De plus, il faudrait voir à faciliter l'important pouvoir de réception et de distribution des marchandises, en établissant le marché à proximité de tous les moyens de transport, surtout de la navigation. Car, un véritable marché central, ne vaut que par les marchés extérieurs qu'il sait s'assurer.

"Le groupe de ceux qui s'opposent à la réalisation du projet de l'agrandissement et de l'amélioration du marché Bonsecours, n'allègue, pour toute raison, qu'il y a encombrement et manque d'espace. Mais est-ce suffisant pour vouloir la destruction d'un quartier d'affaires qui est celui surtout, remarquons-le bien, de nos marchands-détaillants, de ces acheteurs en grosses quantités, l'encombrement, la manie d'un achalandage recherché par toutes nos grandes entreprises, achalandage donnant lieu à l'érection de ces gratte-ciels, de ces grands magasins à rayons. Il serait ridicule de prétendre empêcher toute congestion en affaires, alors que tous les commerces et maisons d'affaires cherchent à attirer le plus grand nombre d'acheteurs.

"Certains nous répondront que le marché agrandi ne donnera pas encore suffisamment d'espace. Évidemment on veut raire, car le marché Bonsecours agrandi jusqu'à la rue de Berri, s'il le faut, donnerait place à des milliers de voitures. Il y aura même moyen, en usant de la déclivité du terrain, de doubler sa superficie. De plus il ne faut pas oublier que le nombre de nos cultivateurs n'augmente pas en proportion de notre population. A mesure que Montréal se peuple et que d'autres villes se forment dans ses alentours, les terres s'éloignent et donc il faut prévoir qu'un jour ou l'autre nos cultivateurs viendront en moins grand nombre sur nos marchés. C'est l'intermédiaire qui alors reprendra sa place. Ce qui cause d'ailleurs l'encombrement au marché Bonsecours, c'est surtout le stationnement des cultivateurs manquant de place, dans nos rues avoisinantes. Qu'on leur donne un lieu pour mettre leurs voitures et laisser libres nos voies publiques, et nous n'aurons plus d'embouteillage. Les acheteurs, eux, ne viennent pas tous ensemble, ils ne

font que passer. Il suffirait encore qu'il y ait des règlements pour limiter le temps à nos cultivateurs qui, ayant vendu toute leur charge, demeurent sur le marché avec leur charrette ou camion vide, le reste de la journée.

"Pour ce qui est de la canalisation de la circulation, il n'y a rien de plus facile, vu la disposition magnifique de notre marché Bonsecours, étant parallèle à toutes nos grandes artères de trafics lourds, comme Craig Notre-Dame, des Commissaires. L'agrandissement du marché Bonsecours aurait encore le double avantage d'aider à l'élargissement de la rue Notre-Dame, si étroite de la rue de Berri à la rue Gosford. Nos cultivateurs de la rive Sud, venant soit par le nouveau pont, soit par le pont Victoria, viennent au marché par les quais. D'autres, plus paresseux, nous arrivent par bateaux. Il ne restera que ceux qui descendent du Nord, et pour ceux-là comme pour tous les acheteurs venant du Nord aussi, il n'y a qu'à creuser des tunnels ou d'utiliser ceux déjà faits comme les tunnels de la rue Beaudry et de la rue de Berri."

M. Omer Côté termine en demandant qu'on tienne compte des capitaux placés dans le quartier et en demandant pourquoi on ne profiterait pas de la circonstance pour élargir la rue Notre-Dame, si étroite entre Gosford et Berri. Il remet ensuite aux commissaires un certain nombre d'exhibits, entre autres un bon nombre de requêtes signées par des centaines de cultivateurs, de propriétaires du quartier, de bouchers, d'épiciers et de marchands détaillants.

L'ECHEVIN DEGUIRE

M. l'échevin Deguire veut un grand marché central où le producteur ira rencontrer le consommateur, supprimant ainsi l'entremetteur. Le marché Bonsecours, même si on l'agrandissait, ne pourrait encore accommoder convenablement qu'un millier de voitures. Et le coût des expropriations va s'élever à des millions. Le cultivateur et le consommateur n'iront au marché Bonsecours que le moins possible parce qu'il est difficile d'accéder et que l'embouteillage sera continu dans les rues étroites du vieux Montréal. Il n'est pas question d'enlever aux gens du quartier Ville-Marie le marché Bonsecours, mais il faut transporter ailleurs le grand marché qui mettra le producteur et le consommateur en relations faciles. Que l'on place ce marché n'importe où, peu importe pourvu qu'il y ait beaucoup d'espace à bon marché et que le site choisi soit facile d'accès.

M. BRAY

Le président du comité exécutif, M. Allan Bray, a remercié les contributeurs qui s'intéressent assez à l'administration de Montréal pour s'être rendus à l'hôtel de ville. On a répondu toutes sortes de solutions au problème du marché. Les uns veulent l'agrandissement du marché Bonsecours, les autres un grand marché dans l'est, d'autres encore veulent utiliser l'espace sous le pont Jacques-Cartier, d'autres enfin agitent un vaste projet de souterrains, de boulevards et de marchés. L'administration a confié l'étude de cette question difficile à une commission d'ingénieurs et d'architectes. Pour sa part, M. Bray est très maintenant hostile à l'idée de construire un grand marché ailleurs en laissant subsister le marché Bonsecours parce qu'il est convaincu que tout le monde se porterait vers le marché Bonsecours.

LES JEUNES CONSERVATEURS

M. C.-B. de BOUCHERVILLE ELU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

L'Association des Jeunes Conservateurs de Montréal a procédé hier soir, au cours de sa réunion, tenue à ses quartiers-général, angle Ste-Catherine et Panet, à ses élections.

Me Edouard Archambault, président sortant de charge, a eu comme successeur, Charles de Boucherville, petit-fils de M. C.-B. de Boucherville, qui fut le premier président du Conseil législatif et qui fut aussi premier ministre conservateur de la province de Québec à deux reprises: du 22 septembre 1874 au 8 mars 1878, et du 21 décembre 1890 au 16 décembre 1892. M. Paul Hurteau était aussi candidat à la présidence, mais le scrutin a élu M. de Boucherville. MM. A. S. Carufel et Gerald Almond furent élus vice-présidents par acclamation lors de la mise en nomination de même que le secrétaire correspondant, C.-E. Fournier; le secrétaire-archiviste, G.-A. Sauvé; le publiciste, J.-A. Bissonnette, et le conseiller légal, Jacques Fournier. P. Leclair a été élu trésorier par scrutin. H. Cholette était aussi candidat à ce poste.

Les directeurs furent élus. Ce sont MM. Pierre Béné, Albert Roy, Didier Dallaire, Lionel Boyer, Rosario Côté, Stanislas Bélanger, Réal Hébert, Wilfrid Lavigne, René Provost, et Wilfrid Nelson.

En remerciant ceux qui l'avaient élu, M. de Boucherville a exprimé l'opinion que l'Association des Jeunes Conservateurs de Montréal allait fournir aux prochaines élections une telle force qu'elle est un puissant facteur dans la lutte et qu'on a raison de compter avec elle. L'Association a à peine eu le temps de se constituer, dit-il, et déjà elle présente un front uni pour les luttes de demain. Les jeunes gens accourent s'enrôler dans nos rangs, parce qu'ils voient dans la politique conservatrice tant à Ottawa qu'à Québec l'essence d'un gouvernement solide, constructif et progressif.

M. Gerald Almond, qui représente l'élément de langue anglaise dans le comité exécutif de l'Association, a souligné le fait que les deux races dans Québec sont unies et que toutes deux veulent le plus grand bien de la province.

M. Gérard Thibault, jeune orateur agressif, a fait une revue de la politique de M. Bennett. Il a loué chez le nouveau premier ministre sa promptitude à agir et à prendre des décisions importantes. Il a averti par ailleurs les jeunes gens

de se préparer aux prochaines élections provinciales et il a insisté sur le fait qu'il faut montrer un front uni.

La criminalité au Canada

AUGMENTATION CONSIDÉRABLE

Ottawa, 3 (S. P. C.). — D'après le bureau des statistiques fédérales, les offenses criminelles ont augmenté dans des proportions considérables en 1929. Il y a eu 24,997 plaintes portées pour des offenses incriminées en 1929 à comparer avec 21,730 en 1928. La moyenne des convictions a été de 81.49 pour cent, soit la plus élevée depuis les derniers dix ans.

Tous les crimes ont augmenté en nombre mais ce sont les vols qui ont fait le plus de progrès. De 7,870 en 1928, ils sont passés à 8,777. Les meurtres ont augmenté de 19 à 26 et les manslaughter de 35 à 49. Les offenses contre la morale sont tombées de 439 à 402. Les vols avec effraction ont augmenté de 17 pour cent.

La cause principale de cette augmentation de la criminalité serait l'encombrement des villes. En 1901 et en 1929 la criminalité augmenta en proportion du carré du chiffre de la population. Dans les villes, y compris Montréal, Toronto et Hamilton, la proportion monta de 300 à 500 par 100,000 de population.

Dans les campagnes, la proportion des crimes fut de 90 par cent mille habitants.

En 1929, la criminalité chez les femmes augmenta légèrement. Le pourcentage monta de 10.4 à 10.9.

On trouve le plus grand nombre de violations de la loi dans la classe des journaliers. Cette classe ne représente que 14.4 pour cent de la population mais est responsable de 42.6 pour cent des crimes, vols, incendies, etc., dans la période, allant de 1925 à 1929 inclusivement.

Club Camillien Houde

Ce soir aura lieu une assemblée de la section Sainte-Marie du club Camillien-Houde, dans les locaux habituels, angle des rues Loupart et Sainte-Catherine. Les orateurs seront MM. J.-A. Belletête et l'échevin Adolphe L'Archevêque.

Chez DUPUIS

Rues Sainte-Catherine — Saint-

André — Demontigny —

Saint-Christophe

PLateau 5151

Le manteau de "tweed"

Ce superbe et très élégant manteau est l'un de ceux qui ont obtenu un réel succès lors de notre Exposition de créations nouvelles pour le Printemps.

La riche parure de fourrure au cou est une idée de MADELEINE VIONNET, tandis que les larges manchettes, très nouvelles, sont de "WORTH". La nouvelle texture à pointillés sur fond bleu challenge, amiral ou noir est jeune et sied aussi bien à une dame ou à une jeune fille. Choix de renard véritable ou autres fourrures. Riche doublure de soie.

39.50 à 85.00

DUPUIS FRÈRES — au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, coo.-trds.

Le fonds de secours de la Maison Ignace Bourget

Nous continuons d'inscrire les souscriptions au fonds de secours de la Maison Ignace Bourget.

Les souscriptions dont nous avons reçu le compte antérieurement représentent une somme de	\$3,537.79
Une anonyme d'Outremont	30.00
Les élèves finissants du Grand Séminaire	10.00
M. Armand Thériault	2.00
Abbé Anthime Trudeau	2.00
Anonyme	50.00
Employés de l'Internationale Electric	2.50
Anonyme de Valcourt	1.00
Anonyme (aumône de carême)	5.00
Aumône du carême (Mlle O. Hand)	30.00
Total	\$3,242.17

AVOCATS ET NOTAIRES

Les souscriptions précédentes représentant un total de \$398.	
M. Jean Tellier	5.00
M. J.-A. Séguin	5.00
M. J.-C. Lamotte	10.00
Un ancien du collège de Montréal	10.00
Durand, Angers & Monty, avocats	3.00
Emile Poissant, avocat	5.00
J.-H.-A. Robertson, avocat	5.00
Chas.-A. Hale, avocat	5.00
Jos. Plessis-Bélair, avocat	3.00
Galiste Cormier, avocat	1.00
Joseph Adam, avocat	5.00
Paul St-Germain, avocat	5.00
Un notaire de Montréal	5.00
M. Isidore Coupal	3.00

Total

En ajoutant cette somme au total de l'autre liste, on obtient un grand total de \$3,786.17.

L'AIDE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

L'Aide aux Familles Étrangères accuse réception de \$30, don des paroissiens de la Rivière-des-Pratiers pour fournir du combustible aux familles étrangères indigentes.

L'AIDE À LA FEMME

L'Aide à la Femme accuse réception de \$5, don de Mlle Louise Trudel, et de \$5, don de M. Alphonse Fontaine, de Saint-Jacques de Montcalm.

cernes des différends entre le Canada et les États-Unis sur la question d'interprétation d'une traite. Le coulage de l'm Alone, une goélette canadienne chargée de liqueurs, avait eu lieu il y a deux ans. La déclaration officielle émise hier soir par le département des Affaires extérieures dit que la réclamation du gouvernement canadien a été remise au département d'Etat à Washington. On a donc pris une autre mesure pour en venir à une entente dans cette dispute qui con-

CHEZ LES ACADIENS de la LOUISIANE

Voyage organisé et dirigé par le "Devoir" via Canadian National — Illinois Central — Southern Pacific

Départ de Montréal : dimanche, 12 avril 1931
Retour : mardi 28 avril — Billet valide jusqu'au 15 juin

A l'aller, le long du Mississippi, sur les traces des pionniers de la Nouvelle-France

Visite de CHICAGO, ST-LOUIS, le fort de CHARTRES, VICKSBURG, NATCHEZ, la NOUVELLE-ORLÉANS et CINQ JOURS au pays LOUISIANAIS d'EVANGELINE.

Au retour, en paquebot, par le golfe du Mexique et l'Atlantique jusqu'à New-York

Retour facultatif par toutes routes

PRIX DE MONTREAL ET RETOUR: 16 JOURS

Lit	\$183.	Compartment à 2, \$225.
Lit haut		par personne
Lit	\$195.	Salon à 3, \$230.
du bas		par personne

Billets à prix spéciaux de toutes les gares du Canada et des États-Unis

TOUS FRAIS COMPRIS: Chemin de fer, pullman, cabine extérieure de première classe, visites, excursions en autobus, séjour aux hôtels, repas sur le paquebot.

NE SONT PAS COMPRIS: les pourboires et les repas en dehors du paquebot.

Places limitées — S'inscrire tôt.

Le "Devoir" Service des Voyages

430, Notre-Dame Est — Tél. HArbour 1241 — Montréal